

LE CAVEAU FUNÉRAIRE DE FONTAINE-NOTRE-DAME (NORD) : UN EXEMPLE DE CHOIX DE MOBILIER ENTRE INFLUENCES ATRÉBATE ET NERVIENNE

[Thierry Marcy](#), [Nathalie Soupart](#), [Sonja Willems](#), [Fabienne Watel-Lefebvre](#)

Association Revue du Nord | « [Revue du Nord](#) »

2008/5 N° 378 | pages 7 à 29

ISSN 0035-2624

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-du-nord-2008-5-page-7.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.

© Association Revue du Nord. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

***Dossier :
archéologie funéraire***

Le caveau funéraire de Fontaine-Notre-Dame (Nord) : un exemple de choix de mobilier entre influences atrébate et nervienne

INTRODUCTION (Th. Marcy)

La commune de Fontaine-Notre-Dame se situe au sud-est du département du Nord (59), à environ 5 km à l'ouest de la ville de Cambrai, sur la rive gauche de l'Escaut. La zone d'intervention archéologique se développe à l'ouest de la commune, sur un coteau descendant progressivement vers le fleuve¹ (fig. 1). Un diagnostic fut réalisé en novembre 2006, par les archéologues de l'Inrap Nord/Picardie, préalablement à la construction d'un lotissement par la commune.

Le substrat observé sur la parcelle explorée est constitué à environ 80 % de calcaire, qui affleure régulièrement sous 0,30 à 0,50 m de terre végétale. Il faut toutefois signaler la présence au nord de l'emprise d'une nappe de sable vert à jaune formant très nettement une butte dans le paysage.

Deux secteurs mis au jour au nord de l'emprise présentent des vestiges anciens. Le premier a livré trois sépultures à incinération, datées de la première moitié du I^{er} s. de notre ère ainsi que des structures médiévales. Le second secteur comprenait deux caveaux funéraires du II^e s. de notre ère, situés à l'est d'un second ensemble de structures médiévales. La fonction de silos à légumes a été attribuée à quelques fosses de cette occupation médiévale datée de la fin du XIV^e ou du début du XV^e s. (fig. 2).

Le premier caveau (structure 7) est apparu à la suite d'un effondrement du substrat calcaire lors de l'ouverture de la tranchée laissant ainsi entrevoir une

petite cavité souterraine. Étant dans un secteur de combat de la première guerre mondiale mais également dans un secteur où le substrat calcaire a été exploité sous forme de carrière souterraine, l'idée d'une excavation de type casemate ou « catiche » semblait logique. Un sondage manuel révéla un ensemble de céramiques gallo-romaines intactes. En revanche, le second caveau avait été pillé (structure 11). Lors de ce pillage, une partie de la voûte de la chambre funéraire, constituée de calcaire, s'est effondrée. Seulement quelques tessons de céramique dorée, dont les fragments d'une patère, quelques clous et des ossements témoignent encore du contenu (fig. 3).

Les circonstances de la découverte au cours du diagnostic et la destruction programmée de la partie supérieure du caveau 7 ont déclenché la fouille immédiate de son contenu en concertation avec le Service régional de l'archéologie. Malgré l'ouverture d'une large fenêtre, aucune autre structure du même type n'est apparue dans un rayon de 8 à 15 m.

I. LE CAVEAU 7 DE FONTAINE-NOTRE-DAME

(Th. Marcy avec la collaboration de N. Soupart)

1.1. La structure

Les deux sépultures étaient distantes de seulement 1,40 m et présentaient la même orientation et la même structure. La tombe 7, intacte, est creusée à une profondeur moyenne de 1,10 m sous le sommet du

*. — Thierry MARCY, responsable d'opération, Inrap NP; Nathalie SOUPART, responsable d'opération, Inrap NP, UMR Halma-Ipel 8164; Sonja WILLEMS, céramologue, CRAVO, Inrap NP; Fabienne WATEL-LEFEBVRE, anthropologue, Inrap NP.

1. — MARCY 2006.

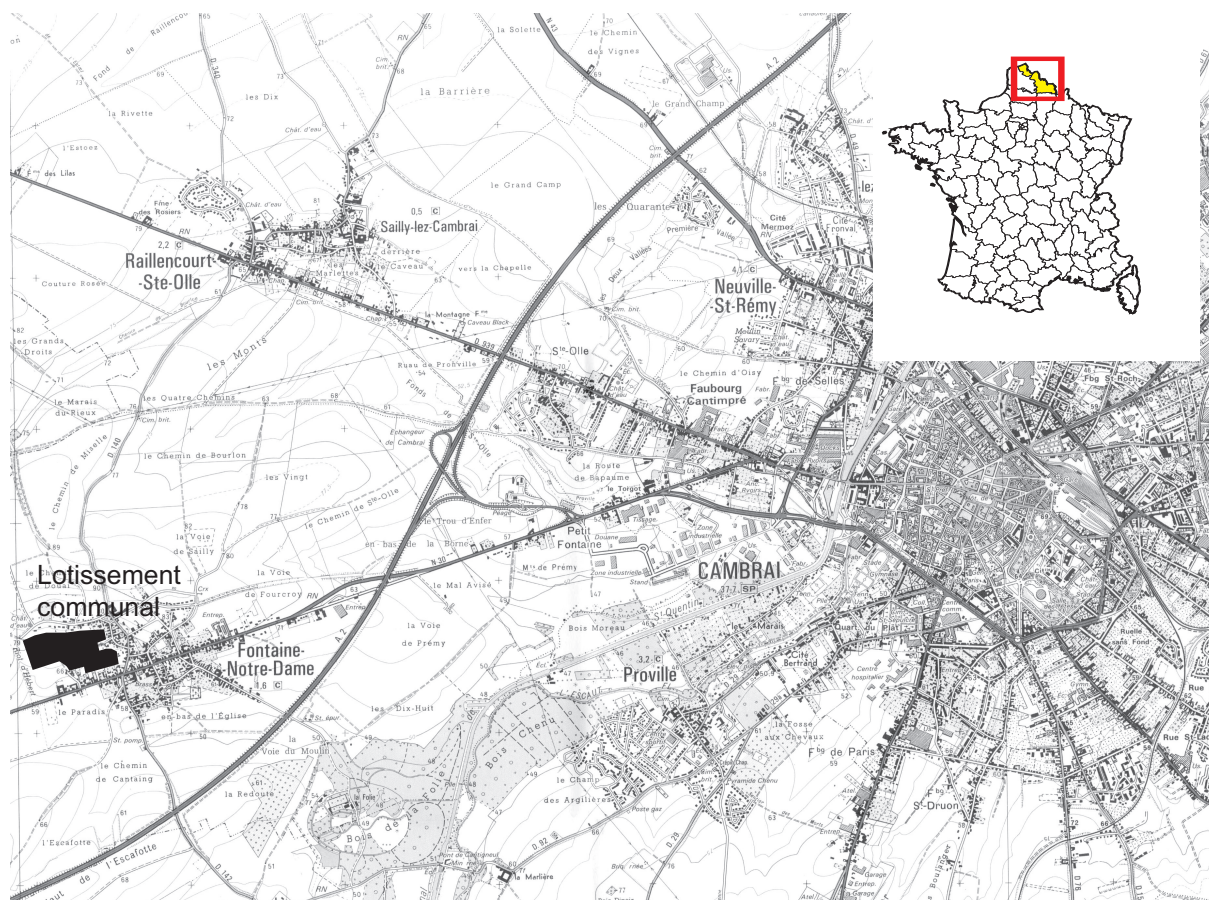


FIG. 1. — Fontaine-Notre-Dame « Lotissement Communal ». Éch. 1/25 000°.

substrat calcaire, laissant un ciel de substrat d'environ 0,30 à 0,40 m au-dessus de la chambre. La chambre funéraire présente une forme plus ou moins circulaire de 1,20 m de diamètre, on y accède par un étroit couloir (long. 1,20 m, l. 0,70 m) aménagé de quelques marches (fig. 4). Les parois et le sol de la chambre funéraire sont simplement constitués de calcaire dégrossi (fig. 5).

1.2. Mise en scène du mobilier funéraire (fig. 6)

Le mobilier issu de la tombe 7, comporte trente récipients en céramique et de nombreux objets. Il s'agit sans aucun doute d'un ensemble clos et homogène. La plupart des objets étaient complets et en bon état.

Sous le cône d'effondrement de calcaire en provenance du plafond de la chambre funéraire, apparurent les cols des plus grandes cruches déposées à l'ouest de la cavité. Ainsi les cruches 18, 19, 28 et 49 et la bouteille 26 étaient rassemblées au fond de la chambre dans l'espace compris entre deux bassins en céramique. À l'avant de ces derniers se situaient un

chaudron miniature 16 en terre cuite et tout un service, composé de coupes et d'assiettes, auquel étaient associées une lampe à huile 29 et une patère 27. Dans plusieurs cas, des coupes étaient posées dans les assiettes. L'une de ces assiettes contenait les restes d'une offrande alimentaire.

Le grand bassin 17 renfermait un vase à panse carénée 22 et la petite assiette 6. Cette dernière reposait à la fois sur le vase à panse carénée et le bord du bassin. La petite cruche en céramique dorée 20 était déposée dans le petit bassin et une tablette à onguent 31, ainsi qu'une fiole en verre 30 en périphérie du chaudron.

De part et d'autre des offrandes céramiques se situaient l'amas osseux (au nord) et un gril à rôtir (au sud). L'amas osseux était visiblement déposé à même le sol sans contenant en matière solide. Un coffre en bois semble exclu en l'absence de clous et de trace particulière. Il faut penser à un contenant en matière souple comme du tissu ou du treillis végétal ; la quantité d'os déposés (environ 700 g) ainsi que le contexte étroit du dépôt, interdisent en effet un dépôt à pleine main. De plus, le fond d'assiette en terre sigillée 25,

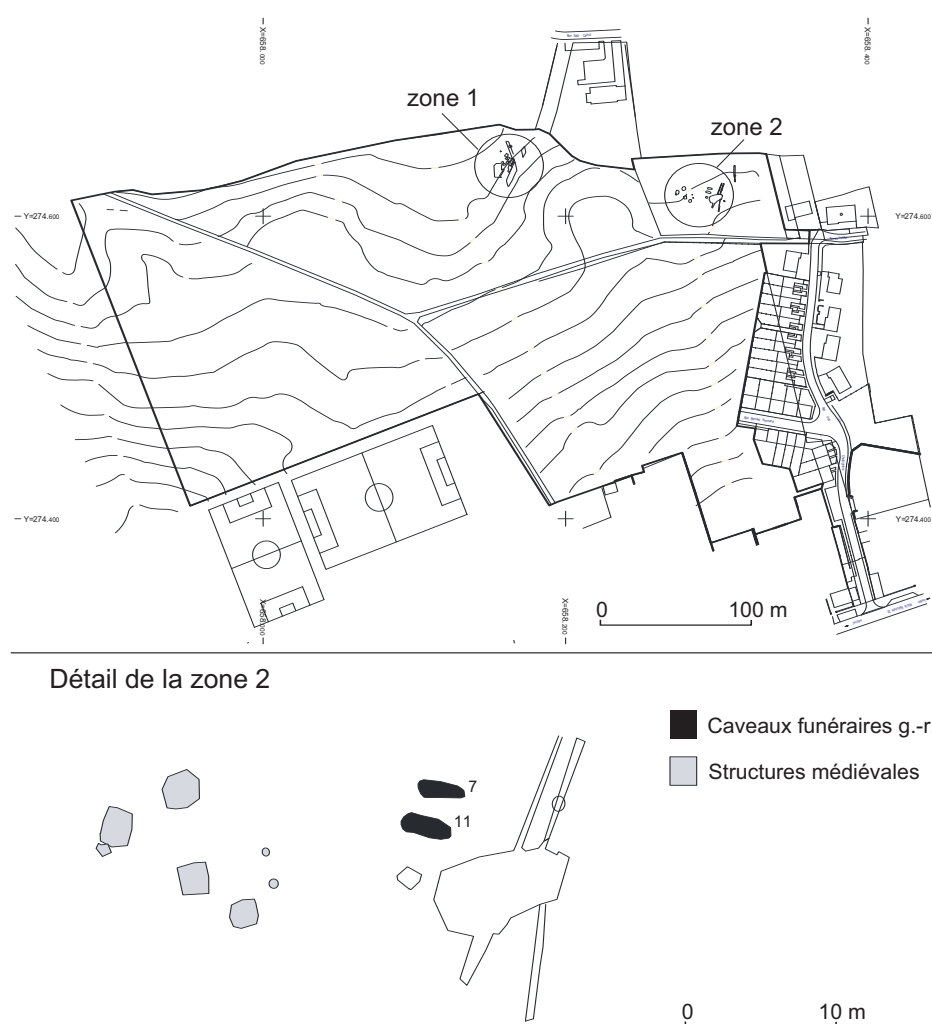


FIG. 2. — Fontaine-Notre-Dame. Diagnostic 2006. Éch. 1/1250^e. DAO Th. Marcy.

découpé en forme de bouchon et percé d'un trou en son centre, a été retrouvé posé à l'oblique sur l'amas. L'étude anthropologique, réalisée par Fabienne Watel, montre qu'il s'agit d'un dépôt unique d'un seul individu, sans aucun résidu de la combustion. Un petit clou, la fibule 42, des os de faune (8 g) et une monnaie brûlée, étaient associés aux ossements. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, le dépôt osseux est important et sa crémation est loin d'être aboutie, comme l'attestent la couleur et la faible dureté des os. Ces restes sont ceux d'un individu adulte, de sexe indéterminé, qui semble plutôt gracieux et qui présente des traces d'arthrose sur les corps vertébraux.

Le gril à rôtir 41 reposait sur le trépied en fer 40 et était associé à un ensemble d'ustensiles en fer dont la cuillère 43, le couteau 45 et la fourchette 46 à manche torsadé. Aucun fragment de charbon de bois n'a été retrouvé sous ou à proximité de ce dépôt symbolisant le foyer.

1.3. Catalogue du mobilier² (fig. 7-10) (S. Willems)

1. Coupe en *terra rubra*; pâte variante 2 de la région de Cambrai; surface orange beige, coupe complète donc cœur non observé; coupe bilobée à bord simple, imitation de la coupe TS Drag. 27; type TR C18.1 (Deru 1996); surface lissée, datation Deru H. VI-VIII (70-150 ap. J.-C.) (d. lèvre 7 cm; d. fond 3 cm; haut. 3,5 cm).
2. Coupe en *terra rubra*; pâte variante 2 de la région de Cambrai; surface orange beige, coupe complète donc cœur non observé;

2. — La numération des objets suit celle donnée à chaque individu lors de l'inventaire, et il ne nous semble donc pas judicieux de renuméroter en séparant les objets métalliques des vases en céramique.

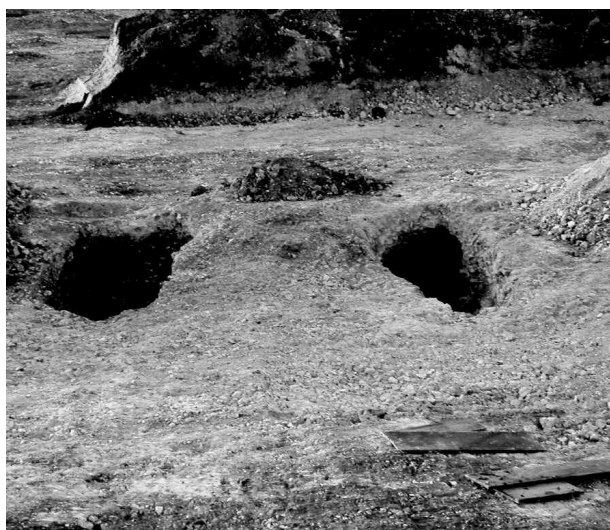


FIG. 3. — Fontaine-Notre-Dame. Les deux caveaux.
© Th. Marcy.

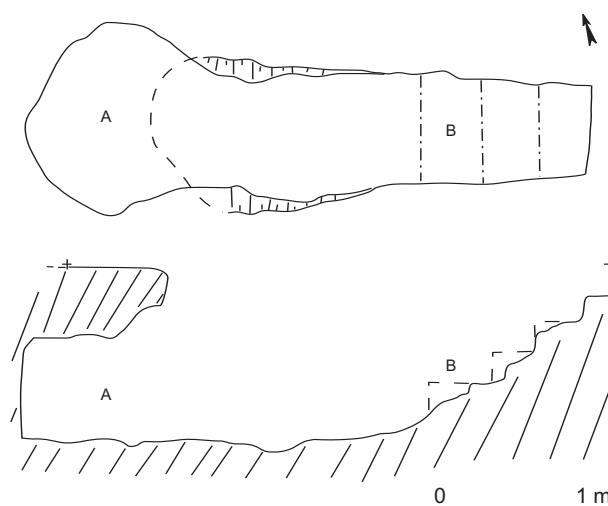


FIG. 4. — Fontaine-Notre-Dame, le caveau 7. A. Chambre funéraire ; B. Accès avec restitution de l'escalier. Éch. 1/25^e.
DAO Th. Marcy.



FIG. 5. — Fontaine-Notre-Dame. Détail du caveau 7.
© Th. Marcy.

coupe bilobée à bord simple, imitation de la coupe TS Drag. 27 ; type TR C18.1 (Deru 1996) ; surface lissée, datation Deru H. VI-VIII (70-150) (d. lèvre 7,6 cm ; d. fond 2,4 cm ; haut. 4,3 cm).

3. Coupe en *terra rubra* ; pâte variante 2 de la région de Cambrai ; surface orange beige, cœur orange beige plus foncé ; coupe bilobée à bord simple, imitation de la coupe TS Drag. 27 ; type TR C18.1 (Deru 1996) ; surface lissée, datation Deru H. VI-VIII (70-150) (d. lèvre 7,6 cm ; d. fond 2,8 cm ; haut. 4,3 cm).

4. Coupe en *terra rubra* ; pâte variante 2 de la région de Cambrai ; surface orange beige, cœur orange beige plus foncé ; coupe bilobée à bord simple, imitation de la coupe TS Drag. 27 ; type TR C18.1 (Deru 1996) ; surface lissée, datation Deru H. VI-VIII (70-150) (d. lèvre 8 cm ; d. fond 2,8 cm ; haut. 8 cm).

5. Assiette en céramique dorée au mica ; pâte variante 2 de la région de Cambrai ; surface orange beige, cœur non observé ; assiette à paroi évasée et lèvre simple, la partie supérieure est concave et la paroi carénée ; engobe de mica sur les parois internes et partie supérieure externe, la partie inférieure n'est pas engobée et légèrement lissée ; type A50.1 (Deru 1996), datation Deru H. VI-VII (d. lèvre 10,4 cm ; d. fond 3,8 cm ; haut. 3 cm).

6. Assiette en céramique dorée au mica ; pâte variante 2 de la région de Cambrai ; surface orange beige, cœur non observé ; assiette à paroi évasée et lèvre simple, la partie supérieure est concave et la paroi carénée ; engobe micacé sur les parois internes et externes mais la partie inférieure n'est pas engobée ; type A50.1 (Deru 1996), datation Deru H. VI-VII (d. lèvre 10,6 cm ; d. fond 3,8 cm ; haut. 2,9 cm).

7. Assiette en céramique dorée au mica ; pâte variante 2 de la région de Cambrai ; surface orange beige, cœur orange ; assiette à paroi évasée et lèvre simple, la partie supérieure est concave et la paroi carénée ; engobe micacé sur la paroi interne visible ; type entre A 48.1 et A50.1 (Deru 1996) (d. lèvre 11 cm ; d. fond 3,8 cm ; haut. 3,1 cm).

8. Assiette en céramique dorée au mica ; pâte variante 2 de la région de Cambrai ; surface orange beige, cœur non observé ; assiette à paroi évasée et lèvre simple, la partie supérieure est concave et la paroi carénée ; engobe micacé sur les parois internes et externes ; type entre A 48.1 et A50.1 (Deru 1996) (d. lèvre 11,4 cm ; d. fond 4 cm ; haut. 3,3 cm).



FIG. 6. — Fontaine-Notre-Dame, le caveau 7, intérieur avec une partie du mobilier funéraire. © Th. Marcy.

9. Assiette en céramique dorée au mica; pâte variante 1 de la région de Cambrai; surface orange beige, cœur orange, assiette à paroi évasée et lèvre simple, la partie supérieure est concave et la paroi carénée; engobe micacé sur les parois interne et externe; type TR A48.1 (Deru 1996), datation Deru H. IV-V (Tibère-Néron) (d. lèvre 11 cm; d. fond 4,4 cm; haut. 4 cm).

10. Assiette en céramique dorée au mica; pâte variante 1 de la région de Cambrai; surface orange beige, cœur orange, assiette à paroi évasée et lèvre simple, la partie supérieure est concave et la paroi carénée; engobe micacé sur les parois interne et externe; type TR A48.1 (Deru 1996), datation Deru H. IV-V (Tibère-Néron) (d. lèvre 11 cm; d. fond 5 cm; haut. 4 cm).

11. Coupe en *terra rubra*; pâte variante 2 de la région de Cambrai; surface orange beige, cœur orange beige un peu plus foncé; surface extérieure légèrement lissée; coupe bilobée à bord en bourrelet, imitation de la coupe TS Drag. 27; type TR C18.2 (Deru 1996); surface lissée, datation Deru H. VI-VIII (70-150) (d. lèvre 10,2 cm; d. fond 3,4 cm; haut. 3,9 cm).

12. Coupe en céramique dorée au mica; pâte variante 2 de la région de Cambrai; surface orange beige, coupe complète donc cœur non visible; engobe mica sur la paroi interne et externe; coupe bilobée à bord simple, imitation de la coupe TS Drag. 27; type TR C18.1 (Deru 1996); surface lissée, datation Deru H. VI-VIII (70-150) (d. lèvre 10,6 cm; d. fond 4 cm; haut. 4,5 cm).

13. Coupe en céramique dorée au mica; pâte variante 2 de la région de Cambrai; surface orange beige, coupe complète donc cœur non observé; engobe de mica sur parois interne et externe; coupe bilobée à bord simple, imitation de la coupe TS Drag. 27; type TR C18.2 (Deru 1996); surface lissée, datation Deru H. VI-VIII (70-150) (d. lèvre 10,8 cm; d. fond 4,2 cm; haut. 5,2 cm).

14. Coupe en céramique dorée au mica; pâte variante 2 de la région de Cambrai; surface orange beige, coupe complète donc

cœur non observé; coupe bilobée à bord en bourrelet, imitation de la coupe TS Drag. 27; type TR C18.2 (Deru 1996); surface extérieure lissée et engobe de mica sur la paroi intérieure, datation Deru H. VI-VIII (70-150) (d. lèvre 11 cm; d. fond 3,8 cm; haut. 5 cm).

15. Bassin en céramique dorée au mica; pâte variante 2 de la région de Cambrai; surface orange beige, cœur orange beige; bassin à lèvre triangulaire, deux anses et pied bombé, type inconnu dans la région; surfaces extérieure et intérieure lissées, revêtues d'un engobe micacé (d. lèvre ext. 15,7 cm; l. 19 cm sur anses; d. fond 4,9 cm; haut. 5,2 cm).

16. Chaudron en céramique commune claire de la région de Cambrai; surface orange beige, cœur orange, même pâte que les coupes en *terra rubra* et les coupes et assiettes en céramique dorée au mica; chaudron caréné, petite lèvre triangulaire et fond convexe; type comme Lorient (2001) fig. 3, 27, datation 120-fin ^{re} s. (d. lèvre 10,8 cm; d. fond 2,2 cm; haut. 6,9 cm, d. max. 15,2 cm avec anses, d. anneaux 5,5 cm).

17. Bassin en céramique dorée au mica; pâte variante 2 de la région de Cambrai; surface orange beige, cœur orange beige; bassin à lèvre triangulaire, deux anses et pied bombé, type inconnu dans la région, version plus grande du petit bassin n° 15; surface extérieure et intérieure lissées, revêtues d'un engobe micacé (d. lèvre 24 cm, d. fond 9,9 cm, haut. 9,5 cm).

18. Cruche en céramique commune claire de la région de Cambrai; surface blanc gris, cruche complète donc pâte non observée, mais proche de la pâte du Cambrésis; cruche ovoïde à long col et panse haute, lèvre triangulaire, une anse bifide, bandes de lissage sur la partie inférieure de la panse, le reste du corps est plutôt rugueux au toucher, bien cuit, taches de cuisson sur la lèvre et un côté de la panse; type Tuffreau-Libre (1980) cruches ovoïdes Ia, mais avec la lèvre aplatie à l'extérieur (Stuart 1977, type 110B), bien connu

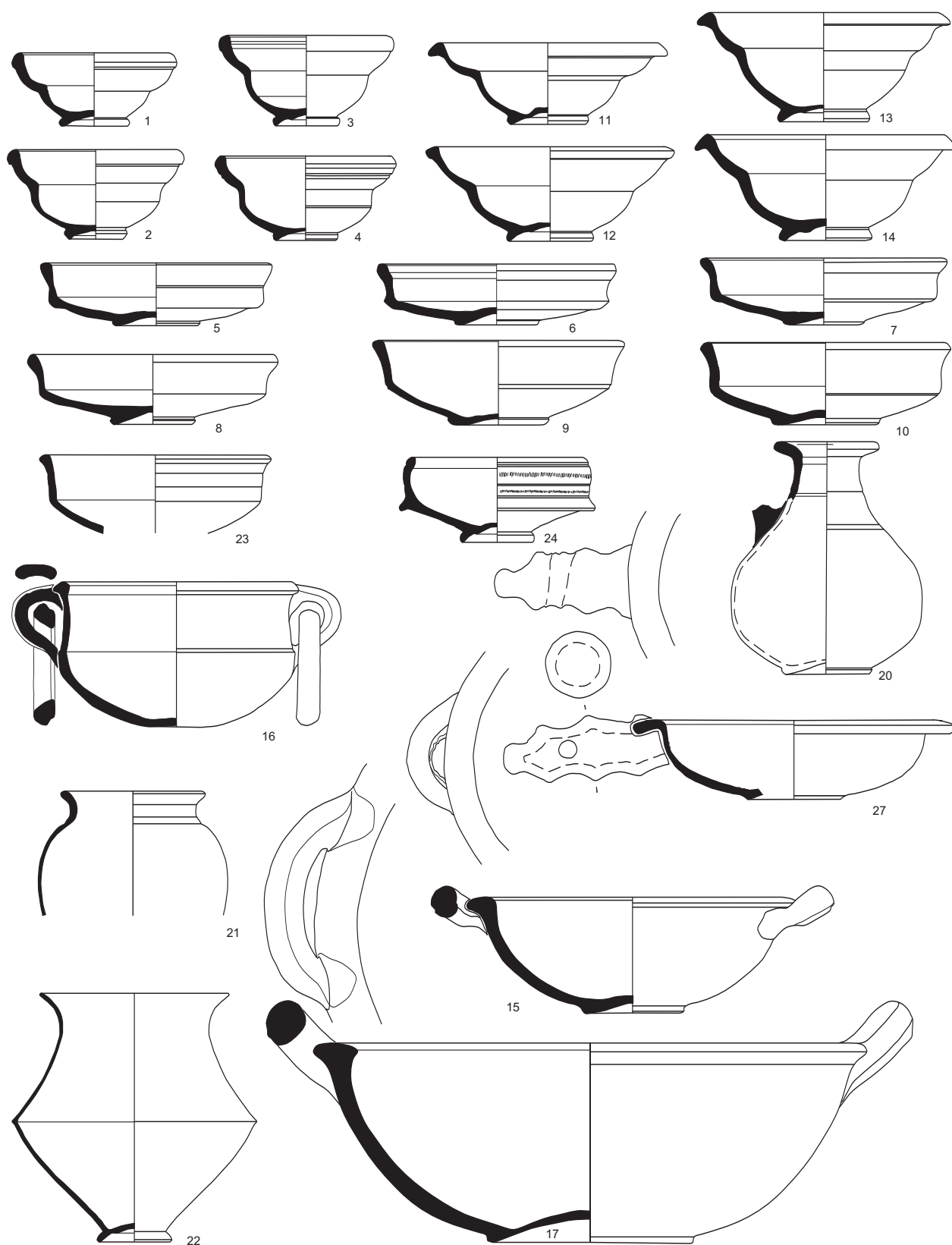


FIG. 7. — Fontaine-Notre-Dame. Le caveau 7, la vaisselle. Éch. 1/3. Dessins B. Béthune ; DAO S. Willems.

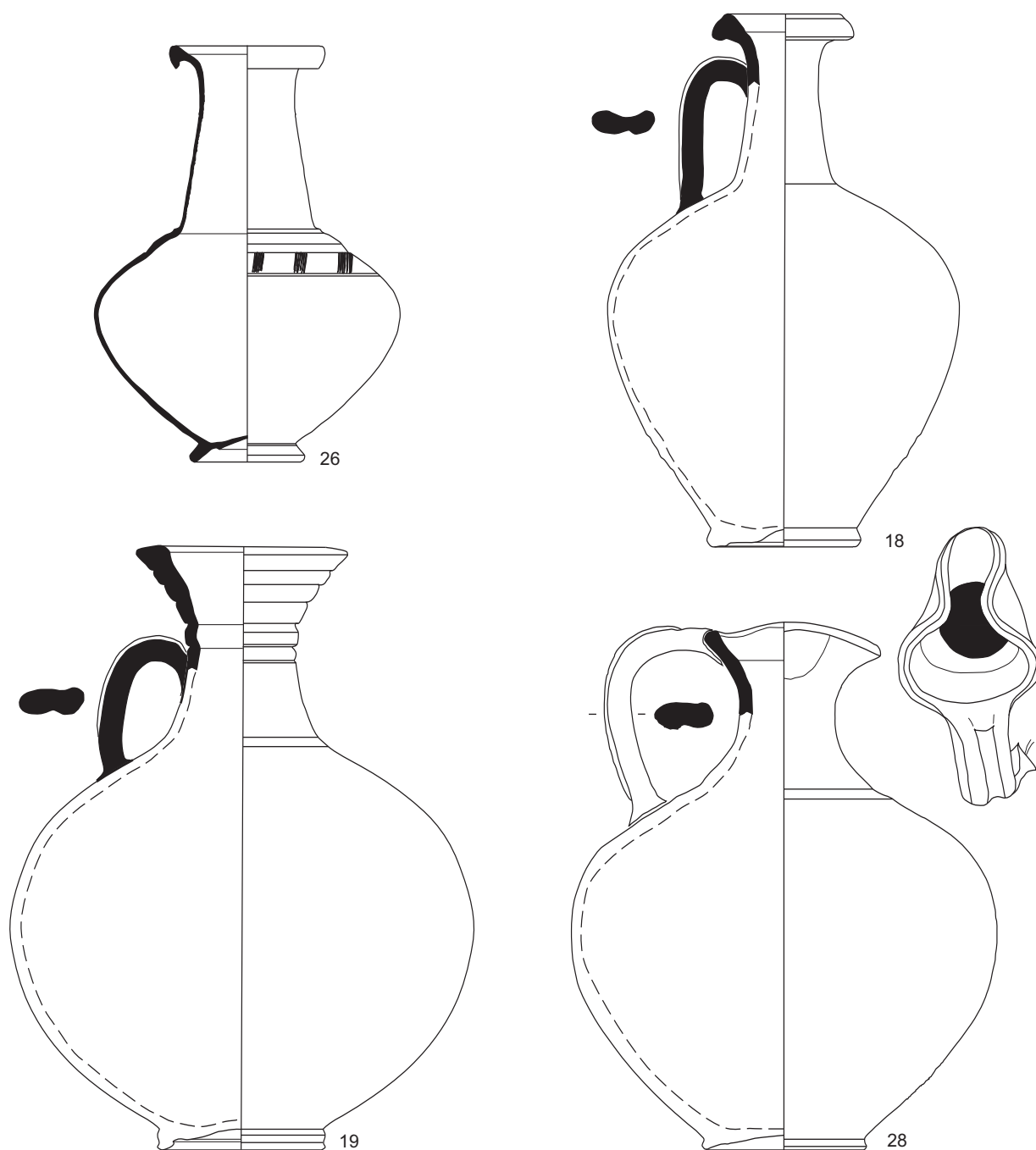


FIG. 8. — Fontaine-Notre-Dame. Le caveau 7, la vaisselle. Éch. 1/3. Dessins B. Béthune ; DAO S. Willems.

dans le Nord en pâtes de région de Bavay et en pâtes savonneuses, datation première moitié II^e s. (d. lèvre 4,8 cm ; d. fond 6 cm ; haut. 22,6 cm ; d. max. 15 cm).

19. Cruche en céramique commune claire de la région de Cambrai ; surface beige à taches brunâtres, cœur blanc ; cruche à lèvre cannelée, six cannelures, anse bifide, col court et panse globulaire, la surface n'est pas lissée, plutôt rugueuse au toucher ; type Tuffreau-Libre (1980) cruche à lèvre cannelée type IIIa-c, datation fin I^{er} s.-début II^e s. (d. lèvre intérieure 6,8 cm ; d. fond 7 cm ; haut. 25,6 cm ; largeur 19,6 cm).

20. Cruche en céramique dorée au mica ; pâte variante 2 de la région de Cambrai ; surface orange beige, cœur orange ; petite

cruche à une anse simple, lèvre simple éversée et aplatie, panse ronde plutôt basse, engobe micacé sur la paroi extérieure et sur la lèvre et l'anse ; type proche de la cruche trouvée à Soissons (Tuffreau-Libre 1978, fig. 9 n° 2), où elle est datée de la fin du I^{er} s.-première moitié du II^e s. (d. lèvre 4 cm ; d. fond 4 cm ; haut. 11 cm).

21. Pot à col concave en *terra nigra* ; pâte variante 9 de la région de Cambrai ; surface aspect fumé, de couleur gris marron foncé, cœur beige ; pot à col concave et lèvre épaissie, un bourrelet marque la transition du col et de l'épaule, surface bien lissée ; type TN P40 (Deru 1996), datation Deru H. IV-V (seconde moitié I^{er} s.) (d. lèvre 6,8 cm ; d. max. 9 cm).

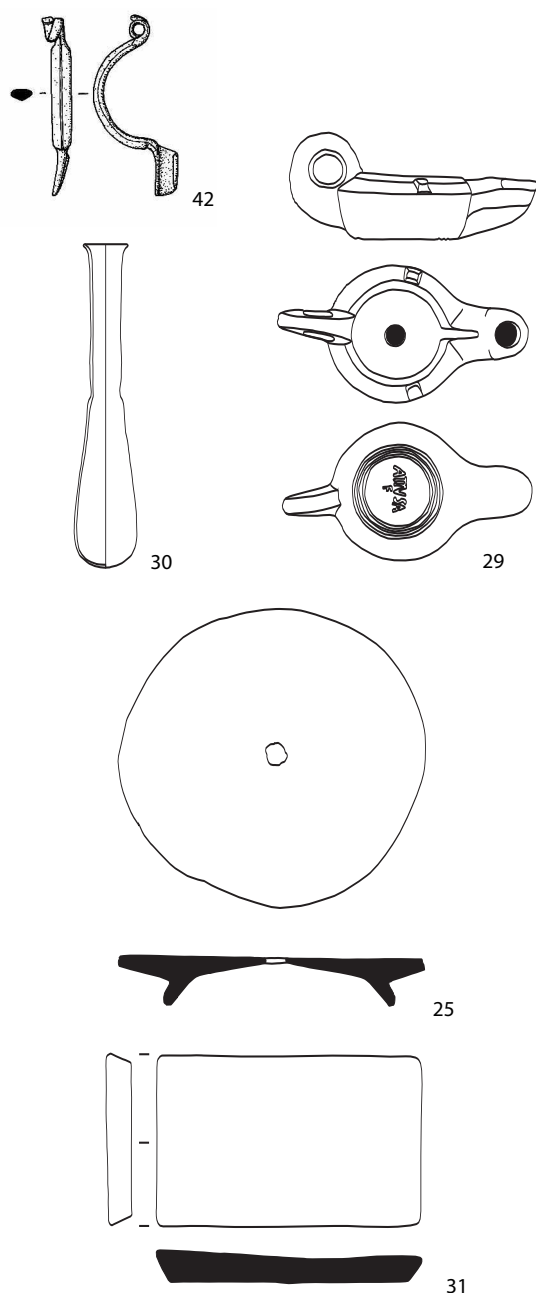


FIG. 9. — Fontaine-Notre-Dame. Le caveau 7, le petit mobilier. Éch. 1/3 (42 : 1/2). Dessins B. Béthune ; DAO S. Willems.

22. Pot biconique en *terra nigra*; pâte variante 7 de la région de Cambrai; surface noire, cœur gris à franges beiges; pot biconique à lèvre effilée, partie supérieure concave, partie inférieure légèrement convexe, pied annulaire, pas d'estampille sous le fond, surface bien lissée, paroi très fine; type TN P54 (Deru 1996), datation Deru H. V-VII (50-150) (d. lèvre 9 cm; d. fond 3,6 cm; haut. 11,8 cm; d. max. 9,6 cm).

23. Assiette en céramique dorée au mica; pâte variante 1 de la région de Cambrai; surface orange beige, cœur orange, assiette à paroi évasée et lèvre simple, la partie supérieure est concave et angle vif de paroi; engobe micacé sur les parois interne et externe;

type TR A48.1 (Deru 1996), datation Deru H. IV-V (Tibère-Néron) (d. lèvre 10 cm; d. max. 10 cm).

24. Coupe en *terra nigra*; pâte variante 1 de la région de Cambrai; surface gris noir, cœur orange; coupe hémisphérique à collerette, imitation de la coupe TS Drag. 24/25; partie supérieure décorée de deux fins guillochis, surface lissée, mais usée; type TN C13 (Deru 1996), datation Deru H. IV-VII (Tibère-100/150) (d. lèvre 8,4 cm; d. fond 3,5 cm; haut. 4 cm, d. max. 9,4 cm).

25. Assiette en terre sigillée de La Graufesenque; surface rouge-brun, cœur rosâtre; assiette probablement de type Drag. 18; la surface intérieure est usée et la plupart du vernis est parti, la paroi de l'assiette est enlevée conservant le fond, au centre un trou a été délibérément creusé (d. fond 9 cm; d. fond 12,2 cm; d. trou 8 à 9 mm).

26. Bouteille en *terra nigra*; pâte variante 8 de la région de Cambrai; surface noire, cœur gris à franges beiges; bouteille globulaire ou ovoïde à haut col concave, lèvre pendante, décoration d'incisions verticales en groupes de cinq ou six lignes sur l'épaule, surface bien lissée et paroi très fine; type TN BT8 (Deru 1996), datation Deru H. VI-VII (flavien) (d. lèvre 6,4 cm; d. fond 4,6 cm; haut. 17,7 cm; d. max. 12,8 cm).

27. Patène en céramique dorée au mica; pâte variante 2 de la région de Cambrai; surface orange beige, cœur orange; patène à lèvre éversée légèrement pendante, un trou transverse la deuxième partie de l'anse composée de trois parties, l'intérieur n'est pas décoré; engobe micacé sur les parois interne et externe; type DOR 2, 15-16 (Deru 1994), datation fin I^{er} s.-début II^e s. (d. lèvre 13 cm; d. fond 4,4 cm; haut. 3,7 cm).

28. Cruche à bec triflé en céramique commune sombre de la région de Cambrai; surface gris foncé, cœur rougeâtre; cruche à panse ronde à bec triflé et anse bifide, surface non lissée; type Tuffreau-libre (1980) cruche à bec triflé la, datation II^e s. (d. lèvre 7,5 cm; d. fond 6,8 cm; haut. 22,4 cm; largeur 18,2 cm).

29. Lampe complète; surface orange beige, surface lissée; type « Firmalampe » Loeschke IXc (Loeschke 1919), estampille sous le fond de l'officine ATTUSA, datation générale du type: fin I^{er} s.-début II^e s., connu aussi à Bavay (Loridant 1993, fig. 11, p. 51).

30. Balsamaire (*unguentarium*) en verre de couleur bleu-vert clair; lèvre éversée, panse allongée étranglée au tiers de la haut., fond rond; type Isings 8 (Simon-Hiarnard 2000), datation deuxième partie I^{er} s.-début II^e s.

31. Palette à fard en pierre naturelle polie, 10,5 x 6,2 cm et entre 1,2 à 1 cm d'épaisseur, les bords sont biseautés, la face la plus grande est usée et plus lisse.

40. Trépied en fer, constitué d'un bandage circulaire de section rectangulaire sur lequel trois pieds sont fixés par rivetage; type MAN 29060 (TCF) (d. 8,4 cm et largeur totale avec pieds 13,2 cm).

41. Gril à rôti en fer, constitué de deux tiges transversales de maintien avec six barres transversales incomplètes. Les quatre barres au milieu, de section carrée, sont plus rapprochées les unes des autres que les barres à l'extrémité. Les barres de maintien sont de section rectangulaire et recourbées à angle droit pour former quatre pieds à base relevée (comme fig. 176, Legros 2003), datation I^{er} s.-II^e s. (dimensions 19,8 sur 21 cm).

42. Fibule en bronze à ressort à corde interne, arc semi-circulaire, décoré d'une ligne longitudinale, pied perpendiculaire à l'arc; type surtout connu dans le Nord de la Gaule (Doyen, Tison 1983, n° 19-22, datation I^{er} s.-II^e s.).

43. Cuillère en fer (longueur 15,9 cm) à manche torsadé de section ronde, lié à l'usage du foyer.

44. Fourchette incomplète en fer, à trois dents, lié au gril, manche incomplet mais probablement torsadé (Manning 1985, pl. 5 / P36).

45. Objet en fer lié au gril, à manche torsadé, une extrémité aplatie en forme de petit couteau, l'autre extrémité plus large, aplatie et légèrement recourbée (L. 26,7 cm).

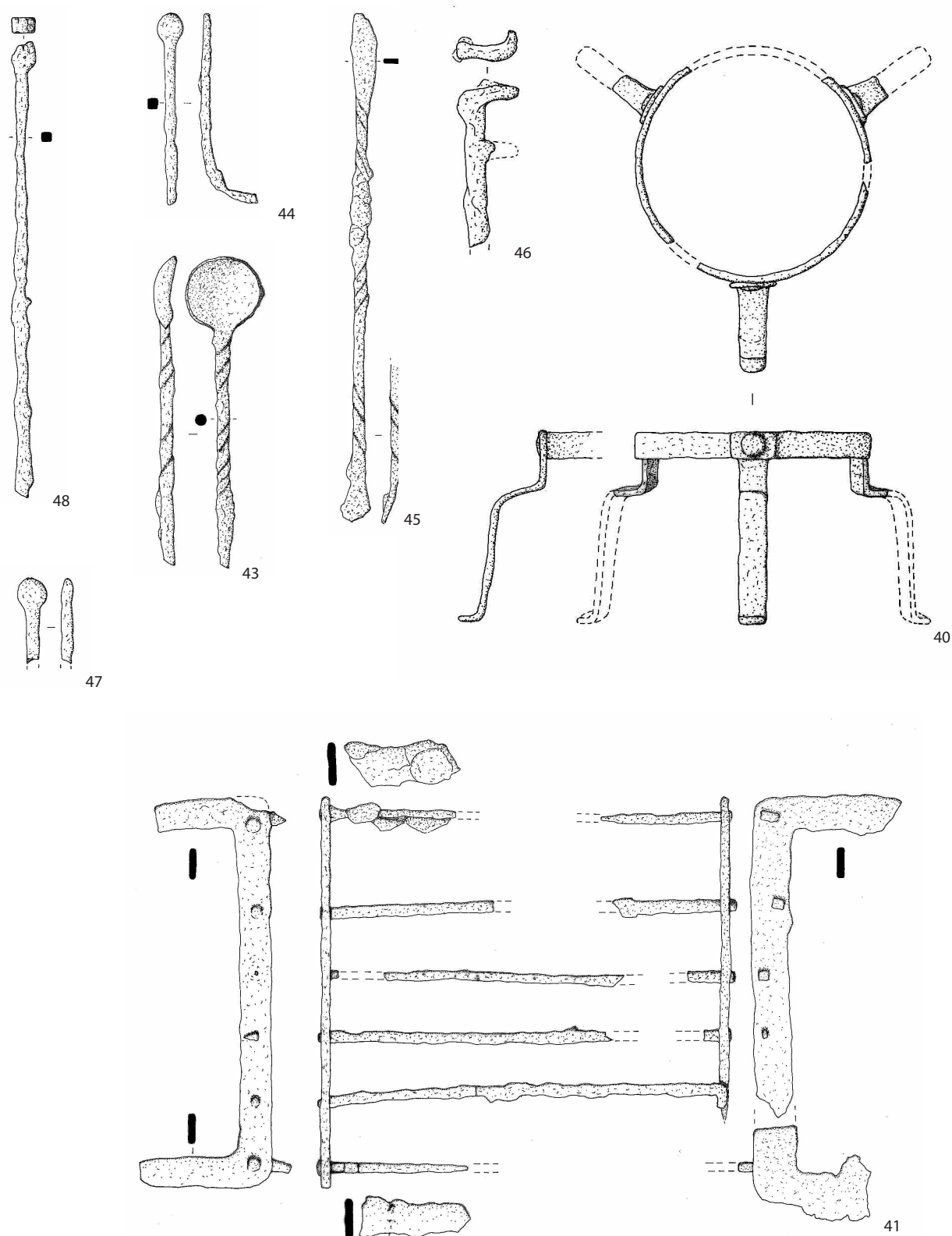


FIG. 10. — Fontaine-Notre-Dame. Le caveau 7, le mobilier en fer. Éch. 1/3. Dessins B. Béthune ; DAO S. Willems.

Forme			Total
Petite coupe	<i>Terra rubra</i> : 4		4
Grande coupe	<i>Terra rubra</i> : 1	C. dorée : 3	4
Assiette	C. dorée : 8		8
Grande cruche	C. commune claire : 2		2
Cruche à bec tréflé	C. commune sombre : 1 (grande, placée dans le grand bassin)	C. dorée : 1 (petite, liée à la patère)	2
Bassin	C. dorée : 1 (petit)	C. dorée : 1 (grand)	2
Patère/cruche	C. dorée : 1 (patère)	C. dorée : 1 (cruche)	2
Bassin/cruche	1 (grand, lié à la grande cruche bec tréflé)	1 (petit, lié à la petite cruche dorée)	2 x 2
Service en <i>terra nigra</i>	Bouteille et coupe	Pot biconique et pot à col concave	4
Monnaies	1 (Trajan)	1 (indét.)	2
Objets celtiques : culte du foyer	Gril et objets associés (griller)	Chaudron et trépied et objets associés (bouillir)	2
Objets romaines	Monnaie pour Charon et lampe pour le passage du Styx	Ablutions (patère/cruche) et libations (2 cruches)	• 2 rites (ablutions/libations) x 2 objets • Passage du Styx : 2 objets

Tableau 1. — *Les associations d'objets et rites.*

46. Objet en fer de section carrée, une extrémité est ronde et aplatie, l'autre extrémité est recourbée, usage inconnu (L. 6 cm).

47. Objet en fer incomplet, même objet que n° 44, mais la partie recourbée n'est pas présente, usage inconnu.

48. Objet en fer de section carrée, une extrémité plus large, usage inconnu (L. 23,4 cm).

Cruche à bec tréflé incomplète en céramique dorée au mica ; pâte variante 3 de la région de Cambrai ; surface beige, cœur beige foncé et gris, partie de bec tréflé, une anse simple peu aplatie, récipient bas env. 14 cm de largeur.

Il faut aussi noter un fond d'un récipient en *terra nigra*, inconnu et incomplet, dans la pâte variante 9. Il est improbable que ce soit le fond du gobelet. La finition et la cuisson sont moins soignées. La monnaie du règne de Trajan (98-117) n'est pas dessinée. Elle présente, côté face la tête de Trajan, côté pile une déesse à l'envers avec la lettre S à sa gauche et la lettre C à sa droite, et à gauche les lettres SPQR : S/femme debout/C, à gauche SPQR. La deuxième monnaie est illisible.

II. LE CHOIX DU MOBILIER FUNÉRAIRE (S. Willems³)

L'importance de cet ensemble ainsi que la diversité, l'assemblage et l'homogénéité du dépôt, nous permettent d'entrevoir de nombreux aspects de la gestuelle funéraire au début du II^e siècle de notre ère dans la région cambrésienne.

2.1. L'association par paires

Des services particuliers étaient choisis pour l'accompagnement du défunt (tab. 1). Dans cette tombe se trouvaient plusieurs services. Des récipients identiques ou des combinaisons de formes sont groupés

par deux, quatre ou huit. Cette association est probablement symbolique. La tombe contient huit coupes et huit assiettes en *terra rubra* et/ou céramique dorée, un service de quatre récipients en *terra nigra*, deux cruches de type différent, deux cruches à bec tréflé et deux bassins. Les dépôts de céramique par paire sont complétés par deux monnaies.

Le dépôt par paire est associé à une deuxième tradition, celle de présenter les mêmes récipients en deux modules. Les huit coupes imitant la forme Drag. 27 se répartissaient en quatre petites (en *terra rubra*) et quatre grandes coupes (trois en céramique dorée, une en *terra rubra*). Les bassins sont également présents en petit et grand module. La petite cruche en céramique dorée était placée dans le petit bassin. La grande cruche à bec tréflé se trouvait à côté du grand bassin.

À Bavay⁴, dans la tombe 11 du cimetière « La Fache des Près Aulnoys », les récipients sont également déposés en plusieurs exemplaires (quatre assiettes, huit coupes, trois cruches). Il s'agit du même choix de coupes bilobées, d'assiettes et de cruches. Il faut noter également que la standardisation de ce type d'offrande va de pair avec la diminution des tailles⁵.

Apparemment, le défunt était accompagné par son vaisselier de table et de cuisine, avec le chaudron lié au gril, le trépied et les objets en métal torsadé.

3. — Nous remercions V. Legros (SRA Picardie) pour son aide à l'identification.

4. — LORIDANT 2001.

5. — LORIDANT 2001, p. 195.

Fr. Loricant pense, contrairement à ce qu'on a conclu pour Blicquy⁶, que le choix des services n'est pas une manifestation de richesse sociale, mais une pratique funéraire adaptant des rites romains. Dans la tombe de Fontaine-Notre-Dame, on constate l'association de différents rites d'origine celtique et d'origine romaine (cf. *infra*).

2.2. Le couple patère/cruche à bec tréflé : les ablutions

Comme dans beaucoup de tombes du II^e s., cette structure contient une patère et une cruche à bec tréflé. Toutes les deux sont en céramique dorée, imitant les exemples en bronze (n° 20 et 27). La patère et la cruche sont liées au rite des ablutions (*ablutio* : action de laver pour purifier). Fr. Loricant⁷ note que les ablutions faisaient sans doute partie d'une purification « pour se débarrasser des souillures occasionnées par la mort », mais on peut également lier l'ablution au dernier repas devant la tombe ou aux repas que le défunt prendra dans sa nouvelle vie. Le rôle symbolique est indiqué par la taille de la patère et la cruche, qui sont des imitations de récipients en bronze de plus grande taille.

Les bassins 15 et 17 qui se trouvaient dans la tombe sont peut-être liés au même rite. Ce sont sans doute des imitations des bassins en bronze qui faisaient souvent partie des ablutions. Une grande quantité d'eau était nécessaire pour les nombreuses purifications qui faisaient partie des rites romains (par exemple pour le nettoyage d'un lieu sacré après un sacrifice, pour laver le défunt, pour les participants à l'enterrement devenus impurs par la mort ou impurs après le dernier repas...). La petite cruche en céramique dorée était placée dans le petit bassin, indiquant qu'on versait l'eau dans le bassin, pour se rincer les mains par exemple. On note que la grande cruche à bec tréflé 28, en commune sombre, se trouvait à côté du grand bassin (pour l'eau chaude, vu que les cruches à bec tréflé en commune servent souvent de bouilloires).

2.3. Les cruches : les libations

La libation est le rituel de verser un liquide en offrande aux dieux Mânes, les âmes des morts, culte attesté dès la seconde moitié du I^{er} s. en Gaule. Les deux cruches dans la tombe ont été probablement déposées en relation avec ce rite bien qu'elles soient déposées au fond de la chambre funéraire.

2.4. La lampe

La lampe peut avoir plusieurs significations et correspond à une croyance religieuse romaine. La lampe aide le défunt à écarter les mauvais esprits et les démons, à traverser le Styx. En même temps elle symbolise l'âme du défunt ou la lumière qui émane des dieux⁸. La liste des tombes contenant des lampes est très longue.

La lampe 29 était déposée parmi les autres objets en céramique. Elle est fabriquée dans la même pâte (variante 2) qu'une partie de la céramique. Elle n'a pas été utilisée lors de la cérémonie. Elle correspond aux *Firmalampen* de type Loeschke IXc⁹, c'est-à-dire les lampes produites en grandes quantités par des centres de potiers et portant l'estampille à l'extérieur du fond. La lampe porte l'estampille de l'officine d'ATTVSA, aussi connue à Bavay¹⁰. La provenance de ces productions est inconnue. L'hypothèse que l'officine d'ATTVSA produisait dans la région de Cambrai et que la lampe probablement ait été achetée avec le reste de la céramique est plausible. À Bavay, les lampes fermées sont plutôt rares dans les tombes. On préfère les lampes ouvertes, suggérant une autre utilisation, comme brûler de l'encens.

2.5. Les objets liés au culte du foyer

A. Van Doorselaer¹¹ constate que dans de nombreux cimetières du I^{er} au III^e s. des objets susceptibles d'être mis en rapport avec le culte celtique du foyer, symbole de la constance des liens familiaux, ont été mis au jour. Il s'agit surtout du couple chenet-chaudron et parfois de trépieds. Après la Conquête, il semble que par une forme de conservatisme religieux, des objets d'inspiration celtique ont été déposés dans les tombes. A. Van Doorselaer¹² mentionne que l'association chenet-chaudron était typique des régions de Seine et Loire, mais que les Nerviens connaissaient également cet usage. Fr. Loricant¹³ remarque que les chaudrons sont uniquement rencontrés dans la région autour de Bavay. En effet, A. Van Doorselaer donne une longue liste de sites montrant une concentration de chenets, chaudrons et trépieds dans les tombes du Hainaut belge et français. Dans les tombes d'inhumations du IV^e siècle à Tongres¹⁴ ce phénomène réapparaît dans la tombe 33 du cimetière sud-ouest, un trépied est associé à un gril et à un bol Chenet 320 ; dans la tombe 141, un gril associé à une cuillère à manche

6. — DE LAET 1972.

7. — LORICANT 2001, p. 193.

8. — VAN DOORSELAER 1967, p. 120.

9. — LOESCHKE 1919.

10. — LORICANT 1993, p. 51, fig. 11.

11. — VAN DOORSELAER 1967, p. 199.

12. — VAN DOORSELAER 1967, p. 200.

13. — LORICANT 2001, p. 193.

14. — VANVINCKENROYE 1984.

torsadé et de nombreux autres objets, et dans la tombe 179, un gril, un trépied et une cuillère et de nombreux récipients en verre et céramique. Dans le cas des tombes 141 et 179, des restes de bœuf, agneau, cochon et poule, étaient placés dans une assiette et, dans le cas de la tombe 179, même sur le gril. À chaque fois il s'agissait de tombes de femmes.

On peut alors y ajouter la découverte d'un chaudron en commune sombre dans la tombe 17027 du site Toyota à Onnaing¹⁵ et un en commune claire (n° 16), lié à un trépied en fer et à une fourchette à chaudron, dans cette sépulture à Fontaine-Notre-Dame.

Les autres objets en métal consistent en un trépied, un gril et des ustensiles torsadés liés à leur utilisation.

Le trépied 40 est lié au culte du foyer, comme support pour le chaudron, permettant de le poser au-dessus du feu. Le trépied est formé par un cerclage circulaire aplati, sur lequel trois pieds sont fixés par rivetage. Ils consistent en trois plaques recourbées en deux endroits pour former les pieds. Les premiers trépieds sont attestés dès le premier Âge du Fer, comme produits de luxe importés d'Etrurie. Au second Âge du Fer, ils commencent à être liés aux chaudrons¹⁶. Des trépieds semblables ont été trouvés à Larina¹⁷ dans l'Ain, à Compiègne¹⁸, et sur un site d'habitat à Ploisy¹⁹ dans l'Aisne (trépied sans rivetage).

La fourchette à trois dents et manche torsadé 44, utilisée pour la préhension des viandes bouillies à l'intérieur du chaudron, est incomplète; restent visibles deux des trois dents. Des exemples comparables ont été trouvés à Larina²⁰ où Fr. Perrin mentionne l'usage chez les Celtes « des fourchettes et chaudrons dans le cadre collectif du type banquet qui peut prolonger des pratiques religieuses »²¹. D'autres exemples sont connus à Karlstein²² et dans le *British Museum*²³.

Le gril 41 est également liée au culte du foyer, comme symbole du foyer lui-même. Il était utilisé par les Celtes pour rôtir les poissons ou la viande. Le gril, connu dans plusieurs *oppida*²⁴, semble être la forme évoluée des broches attestées au premier Âge du Fer. Fr. Perrin note aussi que la fonction culinaire du gril

(rôtir) s'oppose à celle du chaudron (bouillir). Le gril est peut-être également lié au chaudron, comme complément du foyer celtique. Elle est de petites dimensions (20 x 21 cm) par rapport à celles trouvées sur d'autres sites: 28 x 29 cm à Larina²⁵, 40 x 40 cm à Compiègne²⁶. Celle trouvée dans l'habitat de Ploisy (site 5) ne mesure que 17 x 18 cm²⁷.

On compte également la cuillère 43 et le petit couteau 45; les manches de ceux-ci sont torsadés et de section circulaire. Trois autres objets à section carrée (n° 46 à 48) n'ont pu être identifiés. Il est possible que ces trois objets soient les extrémités des ustensiles identifiés, ainsi formant trois objets (cuillère, couteau et fourchette) de même longueur.

2.6. Les monnaies

La tombe contenait deux monnaies. La première, illisible, était posée dans l'amas osseux et la seconde devant l'amas, était datable du règne de Trajan (98-117).

Poser une monnaie dans la bouche du défunt constitue une tradition romaine. La monnaie servait à payer Charon et à passer le Styx vers les Enfers ou de faciliter la vie dans l'au-delà²⁸. Le fait que les monnaies dans la tombe soient intactes laisse supposer qu'elles étaient placées dans l'amas osseux au moment de la déposition des offrandes dans la tombe et non dans la bouche du disparu avant la crémation.

2.7. Habillement et objets de toilette

La tombe contenait deux objets de toilette (une palette à fard, un *unguentarium*) et une fibule en bronze à ressort à corde interne.

La palette à fard 31, dont la surface était usée, et la fibule sont probablement des objets personnels du défunt. La palette à fard (10 sur 6 cm) présente des bords biseautés. Elle est apparue dans la tombe par sa plus grande surface, car c'est ce côté qui était utilisé.

La fiole en verre 30 de couleur bleu-vert clair présente une lèvre éversée, une panse allongée étranglée au tiers de la hauteur et un fond rond de type Isings 8²⁹. Elle est datée de la deuxième moitié du I^{er} s. ou du début II^e s.

15. — BRETAGNE 1998.

16. — PERRIN 1990, p. 62.

17. — PERRIN, fig. 50.

18. — MAN n° 29060, planche XVII.

19. — LEGROS 2003, fig. 175.

20. — PERRIN 1990, p. 63-64.

21. — PERRIN 1990, p. 69.

22. — HOFMANN 1964, n° 15, pl. XIV/6.

23. — MANNING 1985, pl. 51.

24. — PERRIN 1990, p. 62.

25. — PERRIN 1990, p. 60.

26. — MAN 15918; Groupe Archéologique du Touring Club de France, pl. XVII, fig. 18.

27. — LEGROS 2003.

28. — LORIDANT, DERU 2009.

29. — SIMON-HIERNARD 2000.



FIG. 11. — Fontaine-Notre-Dame. Le caveau 7, le mobilier funéraire. © Th. Marcy.

Fr. Loridant³⁰ note une standardisation des dépôts dans les tombes : ce sont toujours des miroirs ou des palettes à fard. La tombe 11 de « La Fache des Près Aulnoys » contenait également une fiole en verre et une palette à fard.

2.8. Les objets taillés

Les tombes contiennent souvent de la céramique intentionnellement brisée. A. Van Doorselaer³¹ mentionne des récipients aux cassures anciennes, des tessons d'un même vase dans des tombes différentes et des fonds de vases arrondis et lissés. Dans le cas de notre tombe, il s'agit d'un fond d'assiette en terre sigillée, qui a été arrondi et lissé (n° 25). Exceptionnellement, le fond a été trouvé *in situ* sur l'amas osseux, ce qui évoque un couvercle pour un récipient périssable contenant les os. On peut également penser à un rite spécifique. À Tongres, le fait de briser les vases, n'apparaît pas seulement dans les tombes, mais aussi dans des fosses « cultuelles » (comm. pers. A. Vanderhoeven). Ces fosses contiennent des objets exceptionnels pour la région et notamment des fonds arrondis et lissés trouvés à plusieurs reprises. De ce fait, l'hypothèse d'un lien avec un rite ou un culte lié peut-être à un dieu en relation avec le

soleil ou la lune peut être évoquée (comm. pers. A. Vanderhoeven).

3. MOBILIER FUNÉRAIRE REFLET D'UNE SPÉCIFICITÉ CAMBRÉSIEENNE? (S. Willems)

3.1. Comparaison avec les tombes de Bavay (fig. 11)

Cette tombe se rattache clairement aux traditions répertoriées dans la région de Bavay, notamment dans le cimetière « La Fache des Près Aulnoys »³², où plusieurs tombes montrent des dépôts très proches de celui trouvé à Fontaine-Notre-Dame. Par exemple, la composition de la tombe 11 de Bavay est presque identique. Les services d'assiettes et de coupes, imitations Drag. 27, le couple patère/cruche bec tréflé, le chaudron, les cruches, la lampe et la palette à fard sont des éléments qui reviennent dans plusieurs tombes. Le chaudron, qui semble traditionnel dans la région de Bavay, est maintenant également présent dans le Cambrésis, indiquant peut-être un rattachement entre les traditions funéraires de ces deux régions. Ici, le chaudron n'est pas accompagné par un chenet et un trépied en terre cuite, mais par un gril et un trépied en fer et des objets en fer torsadés.

30. — LORIDANT 2001, p. 194-195 ; LORIDANT, DERU 2009.

31. — VAN DOORSELAER 1967, p. 115.

32. — LORIDANT 2001 ; LORIDANT, DERU 2009.

La patère est d'un type jusqu'à présent inconnu. Le manche particulier ne se termine pas en boucle. Il est en cône, en trois parties, avec un trou perforant la deuxième partie de l'anse. La patère, fabriquée dans la même pâte que les services en céramique dorée et en *terra rubra*, est donc de provenance locale.

La tombe contient des éléments spécifiques, indiquant des différences avec les traditions rencontrées à Bavay, notamment les bassins en céramique dorée. Aucune référence n'a été trouvée pour ce type de récipient, mais ils constituent des copies de récipients en bronze. S'agit-il de bassins typiques pour le Cambrésis, lié à un rituel d'ablutions ?

À Bavay, de même qu'à Blicquy³³, la plupart des récipients sont fabriqués dans des pâtes savonneuses, tandis qu'à Fontaine-Notre-Dame les céramiques sont toutes fabriquées dans des pâtes originaires de la région de Cambrai.

Nous n'excluons pas l'existence d'officines ou des magasins de vente à proximité, qui vendaient leurs produits destinés spécifiquement à un usage funéraire. Cette hypothèse a été développée à la suite de la fouille du cimetière de Blicquy³⁴. Il semble logique que les services de céramiques aient été achetés en une fois par la famille, pour accompagner le défunt dans l'au-delà, peut-être à côté du cimetière où un marchand pouvait étaler ces services.

Ces éléments différencient cette tombe de celles fouillées à Bavay. La tradition est bien nervienne, mais avec des spécificités du Cambrésis.

3.2. L'aspect « privilégié »

L'aspect privilégié d'une tombe semble être relatif. Par comparaison avec les tombes connues dans la région (par exemple Onnaing, Raillencourt-Sainte-olle, Hénin-Beaumont), on constate qu'en moyenne une tombe comprend quatre vases, dont souvent une cruche et quelques assiettes ou un vase à cuire. Les tombes les plus « riches » d'Onnaing³⁵ (fouille Toyota) comprennent entre six et quatorze vases, parfois accompagnés d'objets de parure (perles, fibule ou miroir). Souvent le couple patère/cruche est présent. À Rouvignies-La Sentinelle³⁶, les tombes précoces peuvent contenir jusqu'à une quinzaine de céra-

miques, mais la plupart des tombes plus tardives, ne contiennent que quatre vases. Il s'agit surtout d'assiettes, pots et bouteilles en *terra nigra*, parfois accompagnés d'une cruche. À Raillencourt-Sainte-olle³⁷, la plupart des sépultures comprennent entre trois et quatre récipients. Dans la région atrébate, les tombes d'Hénin-Beaumont³⁸, par exemple, contiennent de deux à quatre vases, parfois accompagnés de fibules ou de quelques perles. Seule la tombe précoce est plus riche, contenant quatorze céramiques. La déposition de quelques vases ne permet l'expression que d'un seul rite, souvent l'*ablutio* ou l'association des paires.

La combinaison de différents rites par la déposition de nombreux vases et d'autres objets, comme dans la tombe de Fontaine-Notre-Dame, est inhabituelle. La déposition de presque cinquante objets, plus du double de certaines tombes identifiées comme étant « riches », nous amène à dire que le défunt était une personne privilégiée et que cet assemblage d'objets est exceptionnel.

3.3. Les productions céramiques

Un élément incontournable de l'étude de la céramique consiste en l'étude des pâtes, permettant d'inscrire la céramique dans son contexte géographique et économique. Elle passe par une observation à la loupe binoculaire, par une description des inclusions et la comparaison et le rattachement aux ateliers connus ou aux zones de production.

Jusqu'à présent, les pâtes des ateliers des Rues-des-Vignes, de la route de Crèvecœur à Cambrai et de Bourlon, sont les seules connues dans la région. Les pâtes de Fontaine-Notre-Dame ont été comparées à celles provenant des ateliers mentionnés, dont les exemples se trouvent dans la collection de référence établie au sein du centre archéologique de l'Inrap à Amiens³⁹. À côté de la pâte typique des Rues-des-Vignes/route de Crèvecœur, six autres variantes peuvent être distinguées ici. L'hypothèse que ces pâtes sont également originaires de la région de Cambrai se base sur la matrice proche de celle typique du Cambrésis et sur la présence dans cette pâte de types spécifiques (les bassins par exemple) probablement typiques de la région.

33. — LORIDANT 2001, p. 195 ; LORIDANT, DERU 2009.

34. — VAN DOORSELAER 1967.

35. — BRETAGNE 1998.

36. — Fouille J.-M. Favier 2005 et R. Clotuche 2007, rapport à paraître.

37. — Fouille K. Bouche 2000, R. Clotuche, rapport à paraître ; K. BOUCHE, BSR Pas-de-Calais 2001.

38. — CLOTUCHE 2004.

39. — L'élaboration d'une collection de référence est en place à la base d'Amiens depuis trois ans. Ce travail est le fruit d'une réflexion collective mettant en œuvre les travaux de Cyrille Chaidron, Raphaël Clotuche, Stéphane Dubois, Sonja Willems et Anne Comont.

La **variante 1** (TR/DOR-SEPT-CAM-TR1) utilisée pour la production de la *terra rubra*, de la céramique dorée au mica et de la *terra nigra* (un exemple) est moins fine que les pâtes des Rues-des-Vignes. La pâte plutôt sableuse montre bien la présence de petits et gros quartz blancs ou translucides, parfois visibles à l'œil nu dans la cassure. Les quartz de taille moyenne et les petits quartz dans la matrice constituent 10 % des dégraissants. Ces autres inclusions consistent en 1 % de petits silex gris, de rares points d'oxydes et de fragments de chamotte de taille moyenne. La couleur est rouge-brun, un peu plus pâle à la surface à cause du lissage, sauf pour l'exemple en *terra nigra* où la surface était noire. La cassure est visiblement moins nette que celle des pâtes des Rues-des-Vignes (fig. 12.1).

La **variante 2** (TR/DOR-SEPT-CAM-TR2) utilisée pour la production de *terra rubra* et de céramique dorée au mica, est une pâte fine à 10-20 % de quartz fins qui ne sont pas toujours bien visibles dans la matrice. Des quartz de taille moyenne sont rares. Cette variante contient de 1-5 % de silex et d'oxydes de fer sous forme de points rouges ou de longs fils se mêlant avec la pâte. Elle contient également de très fins micas blancs, visibles à la surface. La couleur est beige orange clair, moins brune que la variante 1. Les points rouges sont souvent visibles à la surface, s'étalant dans le sens du tournage et du lissage (fig. 12.2).

La **variante 3** (TR/DOR-SEPT-CAM-TR3) est très proche de la variante 2, mais les points rouges ne s'étalent pas et la couleur est beige plus clair à cœur grisâtre, très proche des productions des Rues-des-Vignes mais moins bien cuite. En plus des inclusions de quartz fins, des oxydes de fer et de silex, cette variante contient des inclusions de charbon de bois ou des inclusions végétales en forme de tâches grises ou des bouts de charbon dont la structure est bien visible.

Les variantes 1 et 2 sont comparables aux pâtes des fours des Rues-de-Vignes et de la Route de Crèvecœur à Cambrai. Elles ont clairement la même matrice et contiennent les mêmes inclusions, mais nos variantes sont moins bien cuites, donnant un aspect plus friable et des cassures moins nettes.

Trois des récipients en *terra nigra* de la structure 7 sont de pâte légèrement différente. Le pot biconique (FND22) est dans une pâte très proche des pâtes des Rues-des-Vignes (variante 7) avec une abondance de quartz fins et légèrement feuilletée. La pâte de la bouteille (FND26) n'est pas du tout feuilletée et contient moins de quartz (variante 8). Le pot (FND21) est moins bien cuit et présente une pâte beige avec peu d'inclusions (variante 9) (fig. 1.4-5).

Les pâtes de deux cruches à une anse (en commune claire) et la cruche à bec tréflé (en commune sombre) ne sont pas étudiables car les exemplaires sont complets, mais leur aspect de surface et leur forme indiquent une provenance du Cambrésis.

À part une assiette en terre sigillée du sud de la Gaule, l'ensemble de la céramique est donc originaire de la région de Cambrai. Les groupes sont homogènes et bien discernés : sur trente récipients, six variantes de pâtes sont présentes, et la plus importante est la variante 2.

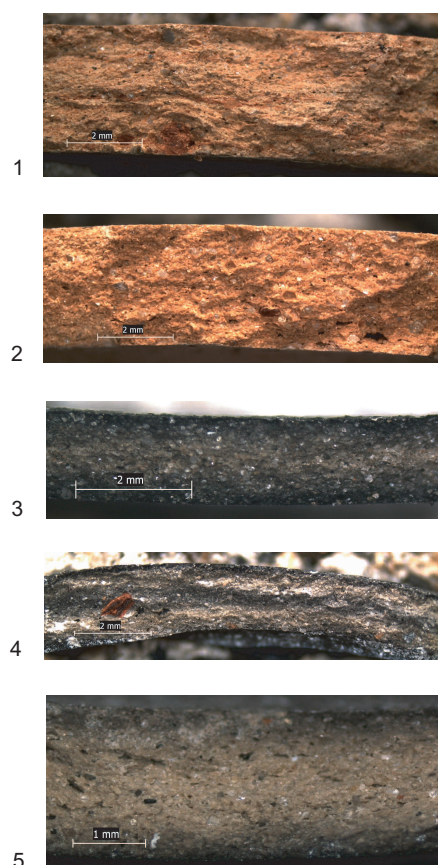


FIG. 12. — Les groupes de pâtes. 1. Terra rubra en pâte variante 1 ; 2. Terra rubra de variante 2 ; 3. Cassure fraîche de pâte variante 3 ; 4-5. Terra rubra de variantes 7, 8 et 9.

3.4. Les éléments de datation

Tous les éléments dans la tombe ont une datation homogène. Les seuls éléments « divergents » sont les assiettes dorées au mica semblable au type TN A48.1, qui datent des règnes de Tibère, Claude et Néron. Les autres objets datent l'ensemble du début II^e s. (tab. 2).

4. MISE EN PERSPECTIVE DU CAVEAU DE FONTAINE-NOTRE-DAME DANS LE CONTEXTE RÉGIONAL (N. Soupart)

Deux zones sépulcrales coexistent à Fontaine-Notre-Dame. De simples tombes à incinération, sans protection apparente, ont été découvertes sur la zone 1 à une centaine de mètres à l'ouest des deux caveaux funéraires (zone 2) (fig. 2). Le contexte archéologique⁴⁰ fait état d'un site gallo-romain connu à environ

40. — Présenté par T. Marcy dans son rapport de diagnostic.

N° inventaire (FND)	Catégorie	Type	Datation	Référence
25	terre sigillée	Assiette	Jusqu'à 120/140	
1, 2, 3, 4, 12	<i>terra rubra</i>	Coupe C18.1	H. VI-VIII (70-150)	Deru 1996
11, 13, 14	<i>terra rubra</i>	Coupe C18.2	H. VI-VIII (70-150)	Deru 1996
5, 6, 7, 8	C. dorée	Assiette A50.1	H. VI-VII (70-150)	Deru 1996
9, 10, 23	C. dorée	Assiette A48.1	H. IV-V (Tibère-Néron)	Deru 1996
20	C. dorée	Cruche	Fin I ^{er} -I ^{er} /2 II ^e s.	Tuffreau-Libre 1978
27	C. dorée	Patère	Fin I ^{er} -début II ^e s.	Deru 1993
21	<i>terra nigra</i>	Pot P40	H. IV-V (2 ^e /2 I ^{er} s.)	Deru 1996
22	<i>terra nigra</i>	Pot biconique P54.2	H. V-VII (50-150)	Deru 1996
24	<i>terra nigra</i>	Coupe C13	H. IV-VII (Tibère-100/150)	Deru 1996
26	<i>terra nigra</i>	Bouteille BT8	H. VI-VII (flavien)	Deru 1996
16	Commune claire	Chaudron	120-fin II ^e s.	Loridant 2001
18	Commune claire	Cruche ovoïde Ia (Stuart 110B)	I ^{er} /2 II ^e s.	Tuffreau-Libre 1980
19	Commune claire	Cruche à lèvres cannelées type IIIa-c	fin I ^{er} - début II ^e s.	Tuffreau-Libre 1980
28	Commune sombre	Cruche à bec tréflé Ia	II ^e s.	Tuffreau-libre 1980
29	Lampe	« Firmalampe » Loeschcke IXc	fin I ^{er} -début II ^e s.	Loeschcke 1919, Loridant 1993
30	Verre	<i>Unguentarium</i> , Isings 8	2 ^e /2 I ^{er} siècle-début II ^e s.	Simon-Hiernard 2000
59	Monnaie	Règne de Trajan	98-117	
42	Fibule en bronze	Fibule à ressort	I ^{er} -II ^e s.	Doyen, Tison 1983
41	Fer	Gril à rôtir	I ^{er} -II ^e s.	Legros 2003

Tableau 2. — *Les éléments de datation.*

700 m de la zone d'intervention. Il se situe à l'ouest du territoire communal au niveau du bois Bourlon. Pour autant, aucune relation entre les deux sites n'est établie.

En revanche, ces deux petits pôles funéraires sont situés à quelques mètres au nord de l'ancienne voie romaine qui desservait Bavay (*Bagacum*, chef-lieu de la cité de Nerviens) et Amiens (*Samarobriva*, chef-lieu de la cité des Ambiens), mais également à 5 km à l'ouest du bourg routier de *Camaracum* (Cambrai).

La mise au jour des deux caveaux de Fontaine-Notre-Dame (59), associée aux découvertes récentes de Bruay-la-Buissière (62), de Carvin (59), d'Antoing (B) remet en lumière le phénomène des sépultures « privilégiées » implantées dans les campagnes du Nord de la Gaule⁴¹. Les caveaux de Fontaine-Notre-Dame appartiennent à la catégorie des tombeaux à aménagement souterrain avec couloir d'accès. Ce type de tombeau constitue 54 % des caveaux connus

dans le Nord de la France. Cette catégorie est établie selon la typologie de A. Van Doorselaer⁴² et celle retenue dans le catalogue d'exposition *La mort des notables en Gaule romaine* par J.-Ch. Moretti et D. Tardy⁴³. Les autres monuments funéraires référencés dans ces publications sont les édifices turriformes, les piles, les édifices de plan rectangulaire hors sol, les édifices circulaires à chambres ceintées de murs et les édifices en forme de pyramide⁴⁴.

Si l'on consulte la carte où sont concentrés les hypogées en matériaux non périssables du Nord de la France, on constate que la découverte de Fontaine-Notre-Dame se situe en limite sud de la zone de la plus forte concentration. Cette zone s'étend au nord de Théroutanne à Ath en Belgique et au sud de Wancourt (au sud d'Arras) à Forest-en-Cambrésis. Une forte concentration se situe le long de la voie qui reliait Théroutanne et Cambrai en passant par Arras. Une autre petite concentration se situe dans la région entre Tournai et Ath en Belgique.

41. — SOUPART (à paraître).

42. — VAN DOORSELAER 1967.

43. — MORETTI et TARDY 2002.

44. — MORETTI et TARDY 2002.

Tous ces hypogées en « dur » présentent une grande diversité dans leurs dimensions, leur morphologie et leurs matériaux de construction. Ces aménagements semblent se développer du milieu du I^{er} s. à la fin du III^e s. de notre ère avec un pic chronologique entre la fin du I^{er} et la fin du II^e s. Dans l'état actuel de la recherche, les caveaux de ce type, connus dans le Nord de la France, se divisent en deux groupes importants⁴⁵. Les caveaux de Fontaine-Notre-Dame n'appartiennent pas à l'un de ces groupes, ils illustrent une forme architecturale beaucoup plus simple. En effet, la chambre funéraire de ces caveaux est creusée directement dans le substrat géologique local (craie, schiste...) avec un système d'accès pour recevoir le défunt et son mobilier funéraire.

Les caveaux de Fontaine-Notre-Dame possèdent tous les deux un couloir d'accès creusé en pente douce. Celui du caveau 7 était aménagé avec quelques marches. Ce type d'aménagement est bien connu et a été mis au jour sur les sites de Bruay-La-Buissière « Rue du Chemin Vert » (caveau n° 2)⁴⁶, à Théroüanne « Les Oblets, route d'Arras »⁴⁷, à Wancourt « Artoipôle II, parcelle 3 »⁴⁸. Le couloir d'accès le plus impressionnant est celui du caveau n° 1 de la nécropole de Grosage (Belgique)⁴⁹. Ce dernier était construit en moellons de tuf. Il mesurait 1,12 m de long sur 0,60 m de large et il était voûté à une hauteur de 1,20 m. Soulignons que les sols et les parois des deux chambres n'ont fait l'objet d'aucun aménagement particulier (pas de niches, pas de plancher...). Les dépôts reposent directement sur la craie dégrossie ce qui a pu entraîner une certaine instabilité et créer un pendage artificiel pour les objets.

Un peu moins de dix exemples de caveaux à aménagement souterrain possèdent un mobilier funéraire proche du caveau 7 de Fontaine-Notre-Dame (nombre de dépôt, choix des objets...). Il s'agit des caveaux d'Aubigny-en-Artois (62)⁵⁰, les tombes 1 et 4 de Carvin (59)⁵¹, le caveau IV de Grosage (B)⁵², le caveau de Wadelincourt (B)⁵³, celui de Bailleul-Sir-Berthoult (62)⁵⁴, celui de Beugin (62)⁵⁵ et celui de Lattre-Saint-Quentin (62)⁵⁶. Ces derniers correspondent, soit à des découvertes anciennes, soit à des fouilles plus récentes non publiées, voire inédites.

Des chaudrons sont présents dans les caveaux de Carvin et de Wadelincourt. Les services à ablutions (patère/cruche) sont connus à Beugin (terre ocre doré

et cruche à bec tréflé), Lattre-Saint-Quentin (une patère brisée dorée), Aubigny-en-Artois (une patère), Grosage (en céramique dorée) et à Wadelincourt (en céramique dorée). Des bassins sont associés au mobilier des caveaux de Carvin et Wadelincourt. Une lampe a été reconnue parmi le mobilier de Lattre-Saint-Quentin. Des objets liés au culte du foyer sont présents dans les caveaux de Carvin, Grosage (chenet miniature en céramique à tête de cheval), Wadelincourt (un chaudron en céramique commune), à Bailleul-Sir-Berthoult (trépied en métal), Beugin (gril en fer). Des services en céramique savonneuse ou terre sigillée existent à Grosage (en dorée), Bailleul-Sir-Berthoult (trois coupes en terre sigillée et une cruche en céramique dorée). Des monnaies ont été trouvées à Grosage (bronze de Marc Aurèle), Wadelincourt (bronze de Nerva) et Lattre-Saint-Quentin (bronzes de Faustine). Des fibules appartiennent aux ensembles d'Aubigny-en-Artois, de Carvin (fibules émaillées) et Wadelincourt (deux fibules). Des verreries accompagnent les dépôts d'Aubigny-en-Artois, de Carvin (quatre vases), Grosage, Wadelincourt, Bailleul-Sir-Berthoult (deux ex.) et Beugin (une bouteille à panse hexagonale, une fiole jaune à décor d'émaux bleus ondes, trois gobelets dont un en verre jaune). En revanche, ces caveaux contiennent parfois des dépôts différents de ceux découverts à Fontaine-Notre-Dame. Il s'agit de petits coffres (Beugin, Wadelincourt et Aubigny-en-Artois). Le caveau d'Aubigny-en-Artois possédait en plus un seau, un miroir et un collier (tab. 3).

Ces constructions se différencient des caveaux de Fontaine-Notre-Dame par leur architecture. Les caveaux d'Aubigny-en-Artois et Carvin sont des constructions maçonnées en craie (Carvin) et en grès (Aubigny-en-Artois). Le caveau d'Aubigny-en-Artois est de forme rectangulaire de 2,50 sur 1,20 m pour une hauteur de 1,50 m avec une niche (mobilier du I^{er} s.). La tombe 1 de Carvin mesure 1 m de côté et possède un sol de dalles en craie (mobilier II^e s.). La tombe 4 de Carvin mesure 1,60 m de côté et son plan correspond à une croix. Le sol est en terre battue (même chronologie que la tombe 1). Les caveaux de Grosage (après 164/165) et celui de Wadelincourt (mobilier de la fin du I^{er} s.-début du II^e s.) sont des édifices circulaires massifs avec une chambre aménagée à l'intérieur.

45. — SOUPART (à paraître).

46. — DUVETTE 2005.

47. — BARBE 1996.

48. — VANWALSCAPPEL *et alii* 2001.

49. — HOUBION 1989; SOUPART 1993.

50. — CAG, 62/1, 51, p. 161.

51. — LEFEVRE 2007.

52. — HOUBION 1989; SOUPART 1993.

53. — BRAKELAERR 1995.

54. — CAG, 62/2, 751, p. 472.

55. — LAMANT 2007.

56. — CAG, 62/1, 134, p. 179.

Site	Cité	Ablution	Bassin	Lampe	Culte foyer	Service de table	Monnaie	Verrerie	Fibule
Fontaine-Notre-Dame	NRV	C. dorée	2	1	Gril, trépied, chaudron, ustensiles	Prés.	2		1
Grosage	NRV	C. dorée			Chenet miniature	Prés.	1	1≤	
Wadelincourt	NRV	C. dorée	C. dorée, 1		Chaudron en céramique com.		1	1	2
Aubigny-en-Artois	ATR	Patère			Présence			1	1
Bailleul-Sir-Berthoult	ATR				Trépied en métal	Prés.		2	
Beugin	ATR	C. dorée, cruche à bec tréflé			Gril en fer			5	
Lattre-Saint-Quentin	ATR	C. dorée, patère		1			1		
Carvin	MEN		1					4	2

Tableau 3. — *Type de mobilier par caveaux.*

On constate que les caveaux de Fontaine-Notre-Dame sont creusés côte à côte à une distance de 1,40 m et possèdent la même orientation. Cette disposition n'est pas sans rappeler celle des caveaux de Bruay-la-Buissière. Une petite fondation en craie damée circulaire était située sur l'un des deux caveaux, ce qui laisse penser que ce dernier était signalé en surface par une stèle ou un petit monument⁵⁷. Des témoins de structures en élévation, aujourd'hui disparues, sont connus à Théroouanne⁵⁸ et à Grosage⁵⁹.

Ainsi, on ne peut que souligner le décalage entre l'aménagement rudimentaire du caveau 7 et l'importance des dépôts associés. Ce phénomène est manifestement récurrent dans la région. L'exemple peut-être le plus représentatif est celui de la tombe 11 de la nécropole de « La Fache des Près Aulnoys » à l'est de Bavay⁶⁰. Cette sépulture réunissait trente-deux offrandes dans une simple fosse rectangulaire longue de 0,75 m et large de 0,60 m.

Un autre type de tombe dont les fosses sont aménagées par la pose de dalles en pierre de dimensions modestes (généralement moins de 1 m de côté), sont bien connus dans le même secteur géographique que les caveaux souterrains. Certains possèdent un mobilier funéraire comparable à ceux des monuments funéraires plus importants. Un coffre de ce type a également été découvert dans la nécropole de Bavay (0,75-80 m de côté et profondeur de 1,30 m). Les

ossements du défunt et les offrandes (quatorze céramiques, un chenet miniature à tête de cheval, un trépied miniature avec son chaudron et deux lampes) étaient déposés sur la dalle du fond. D'après Fr. Loridant, cette tombe isolée des autres aurait pu être signalée par une petite levée de terre⁶¹. Un coffre formé de quatre dalles de grès a été découvert à Camblain-l'Abbé (62). Ce dernier contenait une patère dorée, deux cruches, deux urnes, deux coupes en terre sigillée, des assiettes, un vase à bustes et une amphore à deux anses, ainsi que des perles et une monnaie. L'ensemble semble-t-il, est daté du I^{er} s. de notre ère⁶². Ces exemples tentent à prouver que le dépôt funéraire n'illustre pas forcément le statut social du défunt, mais que c'est au travers de l'architecture de sa tombe, de son monument et du choix de son emplacement que transparaît, à partir de la seconde moitié du I^{er} s. et du II^e s., la place de l'individu dans une société gallo-romaine en profonde transformation⁶³.

L'assemblage du dépôt que contient le caveau 7 de Fontaine-Notre-Dame est proche de ceux que l'on trouve dans les tombes « simples » ou en coffre de pierre de Bavay à l'exception de la présence de deux bassins dont le plus grand est accompagné d'une grande cruche et le plus petit associé à une cruche du service à ablution.

Dans un périmètre géographiquement proche de Fontaine-Notre-Dame, les fouilles anciennes et

57. — SOUPART à paraître.

58. — BARBE, DE SAULCE 1999.

59. — HOUBION 1989; SOUPART 1993.

60. — LORIDANT 2001; LORIDANT, DERU 2009.

61. — LORIDANT 2001; LORIDANT, DERU 2009.

62. — CAG, 62/1, 58, p. 162.

63. — ANCEL, BARRAND, LORIDANT 2007; LORIDANT, DERU 2009.

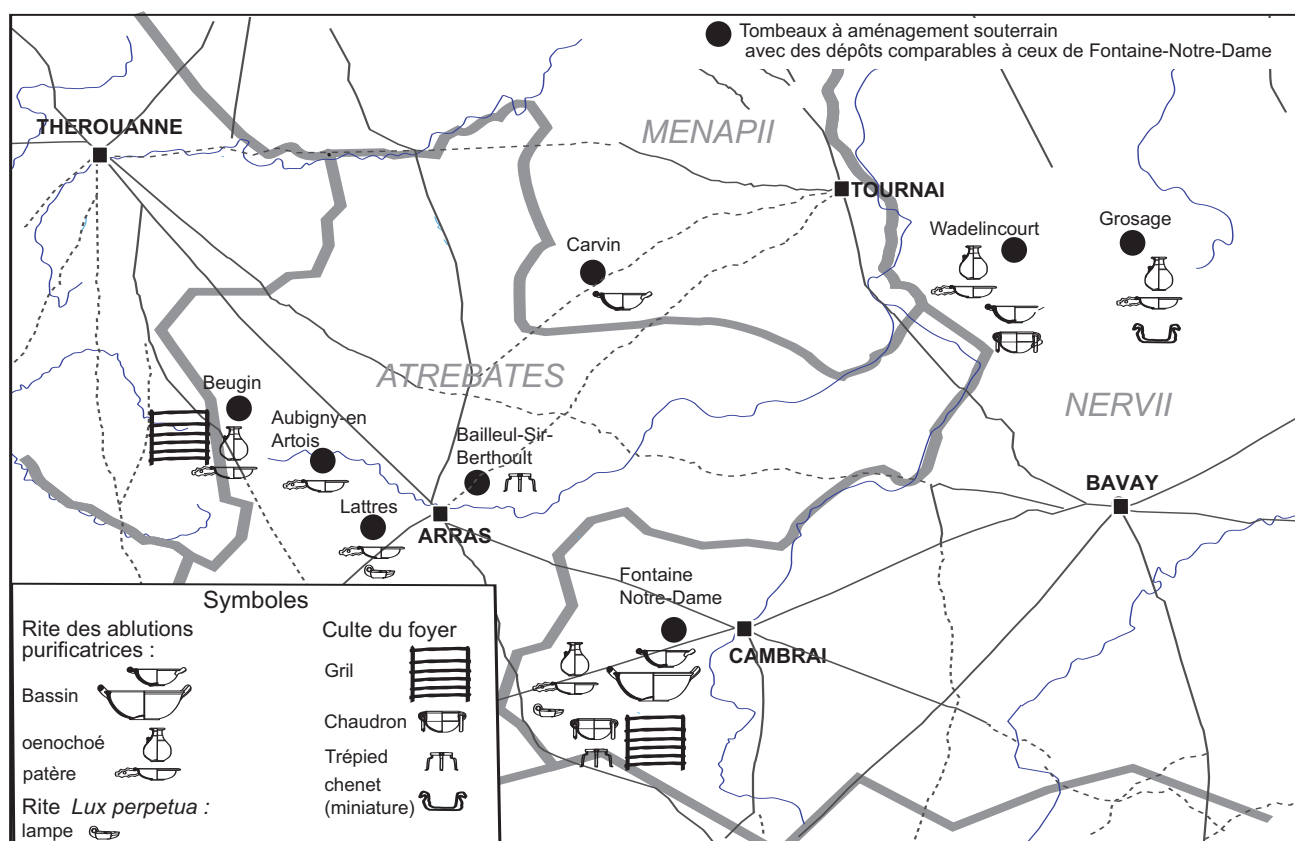


FIG. 13. — Les tombeaux à aménagement souterrain avec des dépôts comparables. DAO N. Soupert.

récentes ont mis au jour les dépôts complets ou partiels de seulement huit caveaux à chambre hypogée. Les comparaisons d'association de mobilier entre ces caveaux, sachant que certaines données sont incomplètes, nous amènent à plusieurs constats (fig. 13) :

- Une ou deux pièces de services à ablution (de préférence en céramique dorée) sont pratiquement présentes dans tous les tombeaux localisés en Atrébatie et en Nervie excepté à Bailleul-Sir-Berthoult. Les deux caveaux situés sur le territoire des Ménapiens (Carvin) n'en possèdent pas. Le dépôt de services de table en céramique dorée ne trouve des comparaisons qu'avec des tombes de Bavay ou de sa région (Grosage). On constate également que pour les objets liés au culte du foyer dans la tombe 7 de Fontaine-Notre-Dame, transparaissent des influences de la cité des Atrébates (gril et trépied en fer) et de celle des Nerviens (chaudron en céramique). Le chenet est bien connu dans les tombes situées dans la région de Bavay (Grosage, Onnaing), mais ne se retrouve pas à Fontaine-Notre-Dame.

Notons que l'ensemble chaudron céramique, gril, trépied, cuillère, fourchette et couteau en fer, trouvé à Fontaine-Notre-Dame est un exemple unique.

- Les bassins en céramique dorée, absents des tombes de Bavay, se rencontrent à Fontaine-Notre-Dame (deux exemplaires) et à Wadelincourt (un exemplaire) et sont accompagnés de l'ensemble patère/cruche. Le dépôt joint d'un grand bassin associé à une grande cruche à bec triflé, d'un petit bassin et d'un ensemble patère/cruche (non assemblés), au fond du caveau 7 de Fontaine-Notre-Dame, sont très probablement à mettre en relation avec le rite des ablutions purificatrices (cf. *supra*). On peut se demander comment ces différents objets interviennent dans ce rituel. Existe-t-il pour l'endeuillé différents niveaux d'impuretés qui l'obligerait à réaliser une « petite ou une grande ablution », comme c'est le cas par exemple, dans la religion islamique, avant la prière, où l'on se lave de ses péchés avant de prier Dieu ? Cette association d'objets serait-elle l'indice d'une grande connaissance ou d'une pratique assidue au travers de ce rite de la religion romaine ?

5. CONCLUSION

Ainsi, cette découverte récente et exceptionnelle concernant le contexte funéraire autour du bourg de *Camaracum* apporte incontestablement quelques données nouvelles. En particulier sur la population de la première moitié du II^e s. ap. J.-C. qui occupait peut-être le bourg ou ses alentours.

La tombe contient des preuves de rites romains ou celtiques associés et le choix du mobilier n'est pas du tout arbitraire.

Rites romains :

- Les services par paires de deux, quatre ou huit, accompagnent le défunt à l'au-delà.
- La patère, la cruche et les bassins témoignent du rite des ablutions, au cours desquelles la famille et le défunt se lavent de toute impureté, à cause de la mort ou à cause des offrandes déposées.
- Les cruches symbolisent le rite des libations, durant lesquelles des liquides sont offerts aux dieux Mânes, les âmes des morts.
- La lampe éclaire la route que le défunt doit prendre et elle chasse les mauvais esprits.
- La monnaie aide le défunt à traverser le Styx et dans sa nouvelle vie.

Rites celtiques :

- Le chaudron, le trépied et les objets en métal renvoient aux cultes celtiques du foyer, ce qui indique peut-être un certain conservatisme spirituel.
- Le gril et les ustensiles associés sont également liés aux cultes du foyer.

Autres :

- Des céramiques taillées : un fond d'assiette taillé en rond, correspond à une pratique non encore expliquée, mais dans le cas de Fontaine-Notre-Dame le fond est utilisé comme couvercle pour le récipient qui contient l'amas.
- Des objets personnels, comme une fibule ou la palette à fard, sont déposés avec les autres objets intentionnellement achetés pour l'occasion.

On peut conclure qu'il s'agit ici de la tombe d'un individu masculin assez privilégié (mode de sépulture et dépôts funéraires). Au travers de la majorité de son mobilier funéraire transparaît une forte influence de la « culture nervienne », mais également par la présence d'objets en fer relatif au culte du foyer de la « culture atrébate ». La grande quantité des objets et le choix très précis des offrandes illustrent bien la mixité des

cultures romaine et gauloise qui accompagnait le défunt de son vivant et aussi vers l'au-delà.

Mots-clés : caveaux funéraires, gallo-romain, mobilier riche, chaudron, gril, trépied, culte du feu, association par paires, faciès nervien.

Bibliographie

- ANCEL *et alii* 2007 : ANCEL M.-J., BARRAND H., LORIDANT Fr., « Du bûcher à l'ultime demeure. Le feu dans la nécropole de "La Fache des Près Aulnoy" de Bavay », dans *Feux des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'Âge du Fer et de l'époque romaine*, Lille, 2007, p. 171-177. (Revue du Nord Hors Série n° 11).
- BARBE, DE SAULCE 1999 : BARBE H. et DE SAULCE A., « Les caveaux funéraires du Nord/Pas-de-Calais », *l'Archéologue*, 39, décembre 1998-janvier 1999, p. 44-46.
- BARBE 1996 *et alii* : BARBE H., BURA P., LASCOUR V. et THUILLIER F., « Théroutanne "Les Oblets", route d'Arras », *Bilan scientifique régional du Nord/Pas-de-Calais*, 1996, p. 110-111.
- BOUCHE 2001 : BOUCHE K., « Raillencourt-Sainte-olle », *Bilan scientifique régional du Nord/Pas-de-Calais*, 2001.
- BRETAGNE 1998 : BRETAGNE P., *Rapport de Synthèse du projet Toyota (Onnaing)*, 1998. (SRA Nord/Pas-de-Calais).
- BREUER 1940 : BREUER J., « Fouilles dans un tumulus romain à Antoing (Ht) au XVII^e siècle », *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, 10, 1940, p. 166, pl. II.
- CLOTUCHE 2000 : CLOTUCHE R., *Hénin-Beaumont ; R.D. 40 / Échangeur A1*, Villeneuve-d'Ascq, 2000. (DFS de sauvetage urgent inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais).
- CLOTUCHE 2004 : CLOTUCHE R., MILLERAT P., avec la part. de I. Le Goff, S. Lepetz, « La nécropole gallo-romaine du "Chemin de Courcelles" à Hénin-Beaumont (P.-de-C.) », *Revue du Nord-Archéologie*, 86 (358), 2004, p. 113-134.
- DE BRAKELEER 1995 : DE BRAKELEER R., *Un siècle de découvertes archéologiques dans l'entité de Beloeil*, Beloeil, 1995, p. 165-173. (Document 2, ASP).
- DE LAET *et alii* 1972 : DE LAET S. J., VAN DOORSELAER A., SPITAELS P., THOEN H., *La nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut-Belgique)*, Bruges, 1972. (Dissertationes Archaeologicae Gandenses, 14).
- DELMAIRE 1997 : DELMAIRE R., *Nord*, Paris, 1997. (Carte Archéologique de la Gaule, 59).
- DELMAIRE 1994 : DELMAIRE R., *Pas-de-Calais*, Paris, 1994, 2 vol. (Carte Archéologique de la Gaule, 62).
- DERU 1996 : DERU X., *La céramique belge dans le nord de la Gaule : caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve 1996. (Publication d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 89).
- DERU 1994 : DERU X., « La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.) », dans *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux. Actes de la Table Ronde d'Arras 1993*, Berck-sur-Mer, 1994, p. 81-94. (Nord-Ouest Archéologie, 6).

- DE SAULCE 1998** : DE SAULCE A., « Bruay-la-Buissière “Le Bois des Tripiers” », *Bilan Scientifique régional du Nord/Pas-de-Calais*, 1998, p. 116.
- DOYEN, TISON 1983** : DOYEN J.-M., TISON C., « Fibules gallo-romaines de Liberchies », *Amphora*, 31, 1983, p. 17-27.
- FAVIER 2005** : FAVIER D., *La Sentinelle*, « ZAC de l'Aérodrome Ouest », phases 7 et 10, Villeneuve-d'Ascq, 2005 (Rapport de diagnostic inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais).
- GINOUVÈS 2007** : GINOUVÈS R., « Architecture funéraire », dans *Dictionnaire méthodique de l'Architecture grecque et romaine*. 3. *Espace architecturaux, bâtiments et ensembles*, Paris, 1998, p. 54-66.
- HOUBION 1989** : HOUBION F., « La Nécropole gallo-romaine de Grosage », *Coup d'œil sur Beloeil*, 5 (39), 1989, p. 231-244.
- KRUTA, LEMAN-DELERIVE 2007** : KRUTA V., LEMAN-DELERIVE G., *Feux des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'Âge du Fer et de l'époque romaine*, Villeneuve-d'Ascq, 2007, 271 p. (Revue du Nord, Hors Série 11).
- LAMANT 2007** : LAMANT J., *La mémoire par le geste : rites et pratiques funéraires en Gaule du Nord à l'époque romaine (du I^{er} au III^e siècle après J.-C.)*, Amiens, 2007, 189 p. (Mémoire inédit de Master II, Histoire Romaine, Université de Picardie).
- LEGROS 2003** : LEGROS V., *Le mobilier métallique*, dans DUVETTE L., Ploisy (Aisne) « Le Bras de Fer » Zone 3, Amiens, 2003. (Rapport de fouille inédit, SRA Picardie).
- LEFÈVRE 2007** : LEFÈVRE P., *Carvin*, ZAE de la Gare d'Eau, zone 1, Villeneuve-d'Ascq, 2007 (Rapport de fouille inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais).
- LOESCHCKE 1919** : LOESCHCKE S., *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zürich, 1919.
- LORIDANT, DERU 2009** : LORIDANT Fr., DERU X. (Dir.), *Bavay : la Nécropole gallo-romaine de « La Faches des Près Aulnoys »*, Villeneuve-d'Ascq, 2009. (Revue du Nord-Archéologie, Hors série 13).
- LORIDANT, BURA 1998** : LORIDANT Fr., BURA P., « De l'eau ? Du vin ? Note sur des pratiques funéraires (ablutions/libations). À propos d'une tombe à incinération découverte à Théroüanne (Pas-de-Calais) », dans *Actes du congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule*. Istres, 1998, Marseille, 1998, p. 225-233.
- LORIDANT 1993** : LORIDANT Fr. avec note de BEAUSSART P., « Inventaire des collections archéologiques originaires de Bavay, II », *Revue du Nord-Archéologie*, 75 (301), 1993, p. 35-56.
- LORIDANT 2001** : LORIDANT Fr., « Autopsie d'une sépulture à incinération : la tombe 11 de la nécropole gallo-romaine de « La Fache des Près Aulnoys » à Bavay », dans *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie*, Villeneuve-d'Ascq, 2001, p. 189-196. (Revue du Nord, Hors Série n° 8).
- MANNING 1985** : MANNING W. H., *Catalogue of romano-british iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, Londres, 1985.
- MARCY 2006** : MARCY T., *Fontaine Notre-Dame « Lotissement Communal »*, Villeneuve-d'Ascq, 2006, p. 20. (Rapport de diagnostic inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais).
- MASSART 1994** : MASSART C., *Les tumulus gallo-romains conservés en Hesbaye. Étude topographique-De Bewaarde studies*, Bruxelles, 1994. (Musées royaux d'Art et d'Histoire, Monographie d'Archéologie nationale, 9).
- MORETTI, TARDY 2002** : MORETTI J.-C., TARDY D., « Inventaire des monuments funéraires de la France gallo-romaine », dans *La mort des notables en Gaule romaine*, Lattes, 2002, 254 p. (Catalogue d'exposition, Musée archéologique Henri-Prades).
- PERRIN 1990** : PERRIN F., *Un dépôt d'objets gaulois à Larina (Hières-sur-Amby, Isère)*, Lyon, 1990. (Documents d'Archéologie Rhône-Alpes, 4).
- SIMON-HIERNARD 2000** : SIMON-HIERNARD D., *Verres d'époque romaine. Collection des musées de Poitiers*, Poitiers, 2000.
- SOUPART 1993** : SOUPART N., *La nécropole gallo-romaine de Grosage (Hainaut)*, Bruxelles, 1992-1993, 332 p. (Mémoire de licence inédit, Université Libre de Bruxelles).
- SOUPART à paraître** : SOUPART N., DUVETTE L., CHAIDRON C., « Les tombeaux gallo-romains à chambre hypogée de Bruay-la-Buissière “Rue du Chemin vert” », ce vol.
- STUART 1977** : STUART P., *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen*, Leyde, 1977. (Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum Kam te Nijmegen, 6).
- TCF** : *La quincaillerie antique* (Groupe d'Archéologie Antique du Touring Club de France, 2^e partie, notice technique 15).
- TUFFREAU-LIBRE 1980** : TUFFREAU-LIBRE M., *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*, Lille, 1980.
- TUFFREAU-LIBRE 1978** : TUFFREAU-LIBRE M., « La céramique gallo-romaine dorée au mica dans le nord de la France (Nord et Picardie) », *Helinium*, 18, 1978, p. 105-125.
- VAN DOORSELAER 1967** : VAN DOORSELAER A., *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, Bruges, 1967, 274 p., 7 pl. (Dissertationes Archaeologicae Gandenses, 10).
- VAN DOORSELAER 1964** : VAN DOORSELAER A., *Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, II, Bruxelles, 1964, 2 vol., XX-310 p. VIII-394 p.
- VANVINCKENROYE 1984** : VANVINCKENROYE W., *De Romeinse Zuid-West Begraafplaats van Tongeren (opgravingen 1972-1981)*, Tongres, 1984, 2 vol. (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 29).
- VANWALSCAPPEL et alii 2001** : VANWALSCAPPEL B., HENRY Y., JACQUES A., « Wancourt “Artoipôle II, parcelle 3” », *Bilan scientifique régional du Nord/Pas-de-Calais*, 2001, p. 142-144.